



HAL
open science

Travail scolaire à la maison et inégalités sociales

Joanna Gérard

► **To cite this version:**

| Joanna Gérard. Travail scolaire à la maison et inégalités sociales. Education. 2019. <dumas-04649489>

HAL Id: dumas-04649489

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04649489v1>

Submitted on 16 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Mémoire

présenté pour l'obtention du Grade de

MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention 1^{er} degré, Professeur des Écoles

Travail scolaire à la maison et inégalités sociales

présenté par

GERARD Joanna

Sous la direction de :

HARDY-MASSARD Sandrine

Grade : Maître de Conférences en Psychologie

Année universitaire 2018-2019

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue lors de ces deux années de recherches ainsi que celles qui me sont venues en aide lors de la rédaction de ce mémoire. Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à l'ESPE de Belfort qui m'a permis de mener à bien ma formation.

J'adresse ensuite de grands remerciements à ma directrice de Mémoire, Madame Hardy-Massard qui m'a accompagnée tout au cours de la réalisation de ce travail de recherche ainsi qu'aiguillée dans la rédaction de ce dossier. Son aide a été précieuse pour orienter mes recherches lors de la réalisation de cet écrit.

Je tiens également à remercier les différentes personnes qui ont accepté de répondre à mes questions au cours de différents entretiens. Ces dernières, parents d'élèves et enseignants du premier degré, ont accepté de m'accorder de leur temps ce qui m'a permis de trouver diverses réponses aux questions que je me posais et ainsi d'effectuer mon travail de recherche.

Grâce à ces différentes personnes qui ont contribué non pas seulement à cet écrit mais de manière plus générale à ma formation, j'ai pu dégager des éléments importants de la profession d'enseignant ce qui va m'être très utile pour mener à bien ma carrière professionnelle dans ce milieu.

DESCRIPTIF DU MEMOIRE

Champs scientifiques : Sciences de l'éducation – Sociologie - Psychologie

Objet d'étude : Travail scolaire à la maison et inégalités sociales

Méthodologie : Entretiens

Corpus :

Kakpo Séverine, Les devoirs à la maison Mobilisation et désorientation des familles populaires, PUF,Mayenne 2012

Mairieu Philippe, Les devoirs à la maison -parents, enfants, enseignants : pour en finir avec ce casse -tête, Syros, Paris 2000

Migeot-Alvarado J., La relation école-familles, Condé-sur-Noireau, ESF, 2000

Pithon G., Asdih C., Larivée S., Construire une "communauté éducative", Paris, De Boeck, 2008

Table des matières

INTRODUCTION	1
Partie 1 : Exploration théorique	2
I. Définitions	2
1. Le travail scolaire à la maison	2
2. Le concept de l'inégalité des chances	2
II. Les sources des inégalités scolaires et leur impact sur le travail à la maison	4
1. L'influence du milieu social	4
a. Discontinuités culturelles entre les familles et l'école	4
b. La transmission d'un héritage culturel	4
c. La reproduction sociale	5
d. Comparaison des coûts et avantages des choix	5
2. Une géographie des inégalités scolaires	6
a. Les territoires urbains à forte concentration de population	6
b. Cas particulier des enfants d'immigrés	6
3. Dispositions présentes au sein du foyer	7
a. Le psychologique de l'élève	7
b. Disponibilité du parent	8
c. Environnement familial	8
4. Rapport entre les parents et l'école	9
a. Intérêt que les parents portent à la scolarité	9
b. Intérêt que porte l'enseignant aux parents	9
III. Comment pallier les inégalités générées par le travail à la maison ?	10
1. La création de divers dispositifs	10
a. L'aide personnalisée	10
b. L'accompagnement éducatif	11
c. L'aide aux devoirs	11
d. L'accompagnement à la scolarité	11
2. Quelle réussite pour ces dispositifs ?	12
a. Une volonté d'ascension sociale venant des parents pour leurs enfants	12
b. Une complémentarité de l'école	12
c. En théorie une volonté d'aide personnalisé à chaque élève	12
3. Quels freins à ces dispositifs ?	13
a. Une honte des parents	13
b. Le manque de confiance en l'institution	14
c. La dualité « école-dispositif »	14

d. En pratique, un suivi individualisé difficile	15
Partie 2 : Exploration de terrain	16
I. Entretiens exploratoires	16
1. Peu de connaissances sur la législation	16
2. Des parents pour les devoirs à la maison	16
3. Le travail à la maison et inégalités sociales	17
a. Le travail à la maison, facteur d'inégalités sociales	17
b. Des dispositifs existants mais peu connus	18
4. Une co-éducation pensée mais pas toujours bien vécue	18
a. Des attentes des enseignants envers les parents mal explicitées	18
b. Des attentes des parents à mobiliser	18
II. Problématique	20
III. Hypothèses	21
IV. Outil d'analyse	24
1. Présentation de l'interviewé	24
2. Membres de la communauté éducative	25
3. Le travail à la maison et vous en tant qu'enseignant	25
4. Prise de conscience : Travail à la maison et inégalités	26
5. Moyens de remédiation : travail à la maison et inégalités	26
6. Les ressources	26
V. Sujets expérimentaux	27
1. Population interrogée	27
2. Déroulement des entretiens	27
VI. Résultats de la recherche	29
1. Analyse des résultats	29
a. Les acteurs de la communauté éducative	29
b. Les enseignants et les devoirs à la maison	29
c. Quels types d'inégalités ?.....	30
d. Moyens de remédiation	31
e. Le lien avec les parents.....	31
2. Interprétation des résultats	32
VII. Quelques pistes d'action	38
1. Un lien co-éducatif à renforcer	38
2. De l'informel au formel	39
a. Des parents dans la classe.....	39
b. Les cafés des parents	40
3. De nouveaux moyens à mobiliser	40

CONCLUSION	42
BIBLIOGRAPHIE	44
Annexes	45
Annexe I : Entretiens exploratoires – trame à suivre	46
Annexe II : Grille d’entretien	48
Annexe III : Retranscription d’entretien – enseignante en réseau d’éducation prioritaire	50
Annexe IV : Retranscription d’entretien – enseignante en milieu rural	53
Annexe V : Retranscription d’entretien : enseignant en classe bilingue	57
Annexe VI : Quelques extraits d’entretiens à retenir	60

INTRODUCTION

« Plus de 40% des parents consacrent moins de trente minutes aux devoirs de leurs enfants chaque jour¹ ». Ces devoirs sont pourtant essentiels pour intégrer les leçons enseignées à l'école. Or, faute de temps, de compétences ou de moyens financiers pour les aider quand ils rencontrent des difficultés pour les réaliser, les élèves issus de milieux défavorisés sont bien plus susceptibles de décrocher de l'école. Les devoirs à la maison deviennent donc un facteur d'inégalités très important. Actuellement en master MEEF dans le but de devenir professeure des écoles, il me paraît essentiel d'être au clair avec cette situation afin de pouvoir, plus tard, tout mettre en œuvre dans ma façon d'enseigner pour assurer au mieux l'égalité des chances que prône le système éducatif français. Pour cela, il est donc pour moi essentiel de se demander en quoi ces devoirs à la maison sont sources d'inégalités sociales et de penser à des moyens de remédier à cette problématique. Aussi, pour cela, à travers ce mémoire, après avoir redéfini ce qu'est le travail scolaire à la maison, je vous présenterai en quoi ces derniers peuvent être d'importants facteurs d'inégalités sociales. Dans un second temps, nous étudierons les dispositifs mis en place en France afin de pallier ces problèmes en analysant leur attractivité ainsi que leurs freins. Dans une seconde partie de recherche, une enquête de terrain sera mise en œuvre afin de recueillir les attentes des différents membres de la communauté éducatifs envers les enseignants quant à ce phénomène.

¹ François-Afif Benthane dans *le Figaro*

I. Définitions

1. Le travail scolaire à la maison

Afin de débiter ce mémoire, il paraît essentiel de redéfinir certains termes, autour desquels la recherche sera effectuée. Dans un premier temps, il semble indispensable d'expliquer la signification du travail à la maison soit autrement dit des devoirs à la maison. Ces expressions renvoient au travail que l'enseignant donne à ses élèves et qui est à réaliser chez eux, soit en dehors, et en plus, des heures de classe. Malgré que le travail à la maison soit donné dans de nombreuses écoles, si on remonte aux textes de références, ce dernier est interdit depuis des années. En effet, l'arrêté du 23 novembre 1956 (B.O. n° 42 du 29-11-56) aménage les horaires des cours élémentaires et moyens des écoles primaires de façon à dégager cinq heures par semaine pour la rédaction des devoirs. De ce fait, les devoirs sont alors considérés comme relevant du cadre de l'école et non plus à réaliser chez soi. Le fait est que des études ont mis en évidence que le développement normal physiologique et intellectuel d'un enfant de moins de onze ans s'accommode mal d'une journée de travail trop longue. Aussi, six heures de classe pour un enfant d'un âge inférieur à 11 ans constituent un maximum au-delà duquel un supplément de travail soutenu ne peut qu'apporter une fatigue préjudiciable à la santé physique et à l'équilibre nerveux des enfants. Enfin le travail écrit fait hors de la classe, hors de la présence du maître et dans des conditions matérielles et psychologiques souvent mauvaises, ne présente qu'un intérêt éducatif limité. Pour ces raisons, il est donc important de limiter les devoirs à la maison à des vérifications d'apprentissage de l'enfant soit à l'apprentissage oral ou la récitation de leçons. Le travail à la maison doit alors, officiellement, se limiter à du travail oral.

2. Le concept de l'inégalité des chances

Afin de définir ce qu'est l'inégalité des chances, il semble essentiel de définir le concept d'égalité des chances, base fondamentale de l'école. Cette expression est utilisée par la sociologie de l'éducation à partir des années 1960 et est un des fondements de la République. Elle est également une valeur importante pour tous les services publics. Il s'agit alors de traiter le personnel du service mais également ses usagers dans le respect de l'égalité et d'assurer l'égalité des chances au sein de la société. L'idée fondamentale est de donner une chance égale à tous les élèves. Ainsi, les individus sont égaux et l'occupation inégale des positions sociales doit être due uniquement au mérite. Les élèves se hiérarchisent alors selon leur mérite et les inégalités scolaires deviennent justes car elles découlent d'une compétition équitable sans

prendre en considération les inégalités sociales qui sont situées en amont de l'école. Ce principe implique que l'école doit avoir une neutralité parfaite et que d'une certaine façon elle s'écarte des faits de société dans la mesure où elle ne doit jamais céder aux demandes inégales des familles. Cette égalité des chances est au fondement des politiques scolaires depuis la seconde moitié du siècle passé avec la création d'un enseignement public ouvert à tous, mais également par la création d'un système de bourse, par la multiplication des examens et concours mais aussi par la mise en place d'une discrimination positive. A l'école, il est indispensable de traiter chaque personne de manière égale mais il est également très important d'enseigner ce principe d'égalité des chances. De ce fait, au contraire l'inégalité des chances implique une situation objective dans laquelle les membres d'une collectivité, du fait de leur appartenance à un corps social particulier, une religion ou une ethnie, n'ont pas les mêmes droits d'accès à toutes les positions sociales statutaires.

II. Les sources des inégalités scolaires et leur impact sur le travail à la maison

1. L'influence du milieu social

a. Discontinuités culturelles entre les familles et l'école

Les travaux explicatifs sur les inégalités scolaires se développent dans les années 1960 et 1970 dans un cadre d'une sociologie de l'éducation qui va s'intéresser aux inégalités de réussite scolaire en mettant l'accent sur les classes sociales. Parmi ces derniers, on retrouve des travaux de deux sociologues : Christian Baudelot et R. Establet². D'après eux, l'école est considérée comme un AIE (appareil idéologique d'état). Leur idée est que l'école est une instance au service de la classe dominante. Elle participe à des rapports d'exploitation. L'école est capitaliste car la société est capitaliste. L'institution scolaire inculque aux élèves l'idéologie bourgeoise qui va les préparer et les soumettre à leur destin social. Aussi, elle divise les générations d'élèves en deux ensembles : le prolétariat et la classe bourgeoise. L'école est productrice d'inégalités et il n'est donc pas question de dire qu'elle est facteur d'ascension sociale. Pour ces deux auteurs, la fonction de l'école est de pérenniser la division sociale du travail. Aussi, dans ce contexte, les élèves issus de familles modestes seront plus facilement en difficulté d'intégration par rapport au contexte scolaire que ceux issus de familles aisées qui retrouveront à l'école leurs codes sociaux habituels. Bourdieu complètera cette idée en certifiant que le capital culturel des classes aisées est proche de la culture scolaire : l'habitus des classes aisées ressemblent à celui de l'école

b. La transmission d'un héritage culturel

Pierre Bourdieu va s'intéresser à l'école et va nous dire qu'elle a une fonction cachée qui est celle de reproduire³ les inégalités sociales. Il dit que la réussite n'est pas une affaire de don et il va essayer d'expliquer ces inégalités selon l'origine sociale et pour lui elles vont se retrouver en lien avec l'héritage culturel. On peut schématiser cela par deux grandes raisons :

- Les classes favorisées et moyennes réussissent mieux à l'école car elles sont plus en relation avec la culture (meilleur héritage culturel).
- Le capital culturel des classes aisées est proche de la culture scolaire : l'habitus des classes aisées ressemblent à celui de l'école. De ce fait, les jeunes issus des classes aisées vont retrouver les codes qu'ils ont chez eux. L'école favorise les favorisés et en ce sens il y a une fonction de reproduction des inégalités sociales.

Bourdieu dit que cette reproduction n'est pas contestée par les dominés car les rapports de dominations sont cachés donc pas visibles et l'école n'est pas vécue comme un lieu de

² Baudelot C. et Establet R., L'École capitaliste en France, Paris, Maspero, 1972

³ Bourdieu P. et Passeron J.C., La reproduction, Paris, les éditions de minuit, 2007

domination. La personne qui échoue pense qu'elle n'est pas compétente et non dominée. Il y a une idéologie des dons acceptée par tous et qui va masquer l'héritage culturel.

c. La reproduction sociale

La reproduction sociale a été particulièrement étudiée par Pierre BOURDIEU et Jean Claude PASSERON⁴ dans les Héritiers. A travers leurs études, ils montrent que la position sociale des parents constitue un héritage pour les enfants. La reproduction doit être comprise au sens de socialisation, c'est à dire d'intégration dans un système de valeurs pour vivre dans la société. Le fait est alors que de génération en génération, les individus vont rester très facilement cantonnés à leur classe sociale et difficilement en sortir, surtout quand il s'agit d'ascension sociale. Par exemple un fils ou une fille d'ouvrier aura plus de chance de devenir ouvrier ou moins, que de quitter sa classe sociale, et un fils ou une fille de cadre aura plutôt tendance à devenir cadre à son tour que de changer de classe sociale. Ces études nous montrent alors que les enfants des classes défavorisées ont des handicaps dès le départ face à la "culture savante" des classes dominantes. Les enfants de ces dernières auront donc dès le départ un rapport à l'école inégal aux autres puisqu'ils auront, de par leur appartenance sociale, davantage de chance de réussite quels que soient les efforts fournis et les capacités de chacun.

d. Comparaison des coûts et avantages des choix

Selon R. Boudon⁵ l'école peut être vue comme un marché, c'est-à-dire quelque chose de neutre qui n'intervient pas dans la construction des inégalités. C'est une sociologie qui va faire place aux acteurs, aux stratégies, et qui est très mathématique. A la fin de sa vie il va s'intéresser à tout ce qui est cognitif : il va développer une sociologie des croyances. Il va analyser les inégalités de manière très différente de Bourdieu car il va plutôt partir de la neutralité de l'école et va dire qu'il faut considérer les élèves et leur famille comme des acteurs rationnels et qu'en fonction de leur position sociale ils ne vont pas jouer les mêmes coups, ne vont pas arbitrer de la même manière les situations où il y a avantages, bénéfiques, risques... On notera alors par exemple qu'au moment des choix d'orientation, en général, les jeunes de milieux modestes choisissent des filières plus courtes à réussite équivalente.

⁴ Bourdieu P. et Passeron J.C., *Les héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985

⁵ Raymond Boudon, *L'inégalité des chances*, Fayard/Pluriel, 2011, 352 p. Édition originale : 1973.

2. Une géographie des inégalités scolaires

a. Les territoires urbains à forte concentration de population

Si on analyse plus précisément les disparités entre les écoles sur le point de vue géographique, on peut alors voir que ce dernier est un facteur important dans la réussite de l'enfant. En effet, on pourra tout d'abord noter le fait que de manière générale, les écoles implantées en zones rurales permettent aux élèves, grâce à leur taille modeste, de bénéficier d'un meilleur encadrement ce qui vient compenser la faiblesse de l'offre éducative. Cela est moins souvent le cas dans les territoires urbains qui possèdent des établissements plus grands, et donc des classes avec un nombre d'élèves plus importants du fait que la demande est plus importante. S'ajoute à cela que les populations défavorisées se concentrent dans certaines périphéries des grandes agglomérations ce qui induit que certaines écoles vont recevoir des familles en grandes difficultés sociales. De ce fait, les enseignants vont devoir adapter leur enseignement pour coller aux mieux avec les besoins de leur public ce qui entraîne que dans ce genre de zones, l'enseignement sera rapidement différent de celui de zones dans lesquelles les familles sont essentiellement de classe sociale aisée. On relèvera d'ailleurs que dans ces mêmes périphéries, les inégalités sociales des familles se cumulent car on observe souvent un manque de moyens liés aux politiques ce qui fait que les services proposés ne sont pas toujours suffisants pour venir en aide aux personnes en difficulté. Aussi, dans ces territoires, on retrouvera beaucoup d'élèves ayant besoin d'une aide scolaire, notamment pour les devoirs, mais pas toujours suffisamment de moyens pour y parvenir : manque de structures existantes ou d'encadrants par rapport au nombre d'enfants qui auraient besoin d'assistance. Dans les zones rurales, il y aura souvent moins de dispositifs mais ceux-ci seront suffisants pour le nombre d'enfants en ayant besoin, de ce fait, le suivi sera plus facilement assuré et on pourra tendre plus facilement à un suivi individualisé.

b. Cas particulier des enfants d'immigrés

Le simple fait d'être enfant d'immigré a un impact sur la réussite scolaire. En effet, d'après les études PISA, on observe que même à milieu économique et social équivalent, l'écart de résultats scolaires entre élèves issus de l'immigration et élèves dits « natifs » reste, en France, largement supérieur à la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Bien que cela évolue, les écarts restent considérables et pour cela, un enfant d'immigré aura besoin de fournir davantage d'efforts que les autres pour parvenir à diminuer cela. On notera alors que le système scolaire est très général et que lorsqu'un enfant d'un autre pays arrive il faut l'accueillir, faire au mieux pour l'intégrer mais bien que la différenciation doive être mise en œuvre au sein de l'école, cela n'est pas toujours simple : un enfant en difficulté ne peut pas toujours avoir un suivi personnalisé, de ce fait il peut très vite se retrouver en difficulté et cumuler de nouvelles lacunes. Le fait est qu'un enfant d'immigré aura moins de facilité à trouver de l'aide dans son foyer pour l'aider à pallier ces

difficultés puisque si lui parle la langue, ce n'est pas toujours le cas de ses parents et dans ce cas, la barrière de la langue fera que l'aide sera difficile à donner : mauvaise compréhension des parents, échanges difficiles avec les enseignants... S'ajoute à cela que les populations immigrées vivent essentiellement dans les périphéries urbaines qui présentent, comme nous l'avons vu ci-dessus, des difficultés à répondre aux besoins des habitants. De ce fait, leurs inégalités se cumulent ce qui favorise les problèmes liés à l'école pour l'enfant.

3. Dispositions présentes au sein du foyer

a. Le psychologique de l'élève

Selon l'approche sociocognitive de l'apprentissage (Bandura, 1986), les facteurs d'ordre motivationnel (estime de soi, perception de ses compétences, sentiment d'auto-efficacité) ont une influence déterminante sur les processus d'apprentissage des élèves. Aussi, plus l'enfant aura confiance en lui, dans la vie de tous les jours, plus il aura de chance de réussir sa scolarité. Ainsi, il se fixera davantage de but dans sa scolarité et cela aura un impact dans la réalisation du travail à la maison. En effet, un enfant ayant confiance en lui, se fixant des objectifs telles que la réussite ou la progression à l'école sera davantage motivé à s'entraîner et par conséquent à réaliser ses devoirs. On associe souvent les problèmes de démotivation à des difficultés d'apprentissage et à l'échec scolaire or de nombreux élèves ayant des capacités intellectuelles normales, sous-estiment fortement leurs compétences scolaires et c'est cela qui les démotive. Le sentiment de compétence est en effet un élément clé dans la dynamique motivationnelle des élèves et un atout pour la réussite. Ce sentiment de compétence ne peut pas être perçu uniquement par l'élève. En effet, pour se sentir bien, ce dernier a besoin du soutien des différents groupes de pairs qui l'entourent : enseignants, familles, amis. Aussi, pour que l'élève puisse réaliser un travail satisfaisant chez lui, il a besoin d'être reconnu non seulement comme élève mais comme un individu compétent. Il gagnera alors davantage d'estime de soi ce qui va lui permettre de progresser de différentes façons. Lorsqu'il sera vu comme quelqu'un de compétent, valorisé par son enseignant, alors il va vouloir prouver à celui-ci qu'il est digne d'être perçu ainsi et va également donner un sens à son travail. Il va alors se fixer des objectifs scolaires et travailler de manière à pouvoir les atteindre. Pour cela, il passera par la réalisation d'un travail sérieux à la maison. Pour réaliser ce dernier, il aura besoin d'une reconnaissance particulière au sein de son foyer. En effet, il demandera, non pas forcément un accompagnement, une présence venant de son environnement familial, mais plutôt un intérêt porté à ce qu'il fait, un encouragement et un sentiment que ces parents le soutiennent. Sans un tel comportement, l'élève va vite se démotiver et les élèves avec plus de difficultés se retrouveront en situation de décrochage ce qui mènera à la chaîne suivante : manque d'intérêt, manque d'estime de soi, manque de motivation, décrochage, travail à la maison non réalisé ou bâclé, inégalités face aux enfants qui ont l'attention nécessaire pour se développer et donc parviennent à réaliser leur travail. On pourra d'ailleurs noter que les enfants ayant des

problématiques particulières, telles que le conflit familial ou la maltraitance, sont ceux dont le travail à la maison est le plus négligé et par conséquent des résultats scolaires difficiles.

b. Disponibilité du parent

Des études ont démontré que les problèmes liés aux devoirs à la maison ne sont pas seulement affaire des classes populaires. En effet, on remarque alors que cela concerne également les enfants dont les parents possèdent des ressources culturelles supérieures à la moyenne, voire des ascendants, avant les parents, qui possèdent un capital culturel très important. Ces enfants ont donc des prédécesseurs qui ont suivi une scolarisation plutôt longue mais les difficultés liées au travail scolaire à la maison les concernent tout de même. Au sein de ces familles, on relèvera alors que les devoirs à la maison sont sources de problèmes pour une raison particulière. En effet, dans ce cas, le parent a suffisamment de capital à transmettre à son enfant mais consacre peu de temps à le transmettre. Ce manque de transmission est dû à l'absence du parent notamment par la place que prend son travail. Il s'agit alors de parents qui occupent des postes à responsabilités qui leur demandent beaucoup de temps. Dans ce cas précis, le travail scolaire à la maison nécessite un accompagnement particulier de l'enfant que les parents ne sont pas toujours en mesure d'apporter. Aussi, un enfant dont les parents sont davantage disponibles aura plus de chance de pouvoir réaliser ce travail correctement.

c. Environnement familial

Tout renvoi systématique du travail scolaire à la maison renvoi à une inégalité. En effet, l'environnement familial étant différent chez l'un de chez l'autre, réaliser son travail à la maison ne présente pas les mêmes impacts pour tous. Nous avons vu ci-dessus que la disponibilité du parent avait un rôle primordial dans l'élaboration de ce travail voire plus important que le capital culturel de la famille. A cette disponibilité du parent s'ajoute l'importance d'un cadre et d'un climat de travail particulier. En effet, celui qui disposera d'un bureau et d'autres outils au sein de son environnement familial tels qu'une encyclopédie, un atlas, internet... aura forcément plus de facilité à exécuter son travail qu'un autre. Ainsi, le matériel présent à la maison crée des inégalités entre les enfants puisque chacun d'entre eux ne dispose pas des mêmes biens au sein de son foyer. L'environnement familial ne se limite pas à cet aspect matériel, bien au-delà, on peut également noter l'importance d'une ambiance de travail au sein du foyer. Ici, on pourra observer le fait qu'un enfant qui a chez lui un espace dédié au travail, tel qu'un bureau, n'est nullement à égalité de celui qui travaille dans une pièce où d'autres personnes circulent et rompent le silence nécessaire.

4. Rapport entre les parents et l'école

a. Intérêt que les parents portent à la scolarité

Plus les parents ont été proches du système scolaire, plus ils adhèrent au système des devoirs. On notera alors que les parents qui ont vécu une scolarité difficile seront bien moins investis dans l'accompagnement de leurs enfants aux devoirs à la maison. Le fait est que s'investir pour l'école les renvoie à leur propre scolarité qui a été difficilement vécue et par conséquent à leurs propres difficultés scolaires. Aussi, certains parents vont être en difficulté face aux devoirs à la maison car aider leurs enfants leur font peur : s'ils échouent ils se voient perdre leur ascendant sur les enfants et donc la légitimation de leur place familiale. En plus de cela, un échec les dévaloriserait face à l'enseignant ce qui accentuerait le fossé qu'il y a déjà entre eux et l'école. Ce cas mène au décrochage des parents face aux devoirs à la maison et par conséquent, si l'enfant n'est pas accompagné, des inégalités se creusent entre lui, seul pour apprendre sans recours à une aide si besoin, et d'autres enfants, recevant toute l'aide nécessaire dans la réalisation de ses devoirs.

b. Intérêt que porte l'enseignant aux parents

Collaborer c'est « travailler avec » et cela peut avoir un impact sur l'apprentissage de l'enfant. En effet, la coopération parents-enseignants a une influence sur les relations internes de la communauté éducative. Plus particulièrement, on notera que dès l'entrée en coopération des bouleversements sont alors mis en route dans les habitudes de travail. En effet, la collaboration avec les familles est au croisement des dynamiques internes aux écoles et des dynamiques sociales et urbaines du territoire : collaborer avec le parent c'est le prendre en compte, avoir de la considération pour lui et un parent qui se sent valoriser va pouvoir se sentir concerné et relié à l'institution. De ce fait, il va prendre son rôle à cœur et va faire tout ce qu'il est possible pour lui pour améliorer la scolarité de son enfant. Cela passera donc par un intérêt porté par la réalisation du travail scolaire à la maison. Si en théorie cela paraît simple, pour que le parent s'implique autant, il a besoin d'en ressentir un intérêt et pour son enfant et pour lui-même et cela résulte de la mise en place d'un climat de confiance qui met du temps à se construire. Il s'agira alors de petites attentions portées par l'enseignant tout au long de l'année tels qu'un mot sur l'enfant chaque jour et non seulement lorsqu'une faute de comportement a été réalisée, mais aussi l'organisation de différentes rencontres permettant de créer cette relation parents-enseignants. Ces dernières seront alors d'autant plus efficaces s'il ne s'agit pas uniquement de moment de réunions formelles mais d'autres invitations aux parents telles qu'un café des parents, une ouverture de la classe, un accompagnement à une sortie... Tous les moyens sont bons pour impliquer les parents et tous les niveaux de classe sont propices à un travail en commun et ce dans n'importe quelle discipline. Il s'agira surtout pour l'enseignant et le parent d'être conscient qu'ils sont tous deux indispensables au développement de l'enfant et qu'ils jouent un rôle complémentaire et non remplaçable : chacun doit respecter la place de l'autre et ne pas agir à son encontre.

III. Comment pallier les inégalités générées par le travail à la maison ?

Depuis 2011 est mis en place la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité afin d'offrir un cadre de référence à tous les acteurs qui s'impliquent dans la réussite des enfants à l'école. Ces acteurs sont totalement complémentaires et partenaires de l'Ecole.

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions mises en place sont principalement axées sur l'aide aux devoirs ainsi que sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Elles visent à compenser les inégalités qui subsistent dans l'accès à la culture et au savoir et qui se creusent pendant les temps où les enfants et les jeunes ne sont pris en charge ni par l'Ecole ni par les familles. Différents dispositifs sont donc mis en place dans le but d'aider les élèves et de les encourager, notamment dans les territoires défavorisés où cela est même une priorité. La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité permet de définir un cadre à ces actions et constitue pour cet accompagnement une exigence de qualité au service des enfants à qui l'aide est proposées.

1. La création de divers dispositifs

a. L'aide personnalisée

Depuis la rentrée 2008, le temps scolaire des élèves de l'école primaire est organisé en 24 heures d'enseignement par semaine pour tous les élèves ainsi que deux heures possibles d'aide personnalisées supplémentaires pour ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Le maître de la classe effectue le repérage des élèves susceptibles de bénéficier de cette aide personnalisée dans le cadre de l'évaluation du travail scolaire des élèves, avec l'aide, le cas échéant, d'autres enseignants. Cette liste, présentée au conseil des maîtres ou conseil de cycle, peut évoluer au cours de l'année en fonction d'évolutions constatées ou de besoins nouveaux. Le maître de la classe met en œuvre l'aide personnalisée et en assure la coordination lorsqu'il ne la conduit pas entièrement lui-même. Il s'appuie pour cela sur l'ensemble des moyens disponibles. Par cette aide personnalisée, les élèves en difficulté vont pouvoir revoir les notions qu'ils n'ont pas réussi à acquérir lors des cours ce qui va également les aider à réaliser leurs exercices. Sans cette aide, les enfants en difficulté rentreraient chez eux avec des devoirs à faire sur une leçon non comprise ce qui augmenteraient les inégalités puisque tous ne pourront pas bénéficier de la même aide. Aussi, l'aide personnalisée contribue à la réduction des inégalités générées par le travail à la maison car l'élève va pouvoir être encadré par l'enseignant, plus particulièrement sur les éléments qu'il n'a pas compris, puis parvenir à les maîtriser et par conséquent être plus à l'aise avec son travail à réaliser à la maison, voire le réaliser à l'aide de l'enseignant.

b. L'accompagnement éducatif

Il s'agit ici d'accueillir les élèves volontaires après les cours pour leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons, un renforcement de la pratique des langues vivantes, des activités culturelles, artistiques ou une pratique sportive. L'accompagnement éducatif complète l'aide personnalisée mis en œuvre à l'école et est organisé tout au long de l'année. La durée indicative de l'accompagnement éducatif est de deux heures, de préférence en fin de journée après la classe, quatre jours par semaine.

c. L'aide aux devoirs

Parmi ces aides on retrouve l'étude surveillée et l'étude dirigée. Bien que toutes deux visent des objectifs communs tels que la réalisation d'exercices d'entraînement ou encore apprendre aux enfants à organiser leur travail, ces notions sont différentes. L'étude surveillée est un temps où les élèves de primaire font leur travail personnel. Le travail destiné à être « le travail à la maison » est alors encadré par du personnel recruté par l'organisateur qui va pouvoir aider les enfants. L'étude surveillée a lieu après l'école, soit en accueil périscolaire. Elle est d'un coût modique, voire totalement gratuite, en fonction des moyens des familles. L'étude dirigée est fondée sur le même principe, mais a lieu pendant les heures de cours. Elle est gratuite et destinée à tous les enfants, difficulté ou non et dirigée par l'enseignant de la classe. Ce dernier profite de ce temps pour revenir sur les éléments qu'il juge nécessaire pour ces élèves et peut les aider à réaliser leur travail destiné au travail à la maison.

d. L'accompagnement à la scolarité

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Le CLAS a pour but de mener des actions contribuant à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire. Au-delà de l'aide apportée directement aux enfants, le CLAS permet également d'offrir un accompagnement et des conseils aux familles dans le cadre du suivi de la scolarité de leur enfant. Il offre aux parents un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Les actions du CLAS sont destinées à tous les enfants, se déroulent hors du temps d'enseignement et sont distinctes de celles que l'Éducation nationale met en œuvre pour les élèves en difficulté. Elles peuvent se tenir dans des locaux associatifs ou au domicile des parents et des jeunes concernés. Elles peuvent éventuellement avoir lieu dans des locaux scolaires.

2. Quelle réussite pour ces dispositifs ?

a. Une volonté d'ascension sociale venant des parents pour leurs enfants

De manière générale, on peut observer que tout parent a pour crainte de voir son enfant confronté aux difficultés que lui-même rencontre dans la société actuelle. Pour cela, le souhait de chacun est que plus tard, son enfant occupe une place au minimum égale à la sienne et pour certains meilleure. Un souhait d'ascension sociale pour leurs enfants est alors au cœur des pensées des parents. Ce phénomène, pour qu'il puisse se réaliser, doit passer par la réussite scolaire et donc par la réussite des devoirs à la maison. De ce fait, de nombreux parents sont vigilants à ce que ces devoirs soient réalisés au mieux de manière à mettre toutes les chances du côté de leur enfant pour participer à sa réussite. Cette volonté d'ascension sociale sera d'ailleurs d'autant plus forte si les parents avaient eux-mêmes vécu leur scolarité comme un enjeu. En effet, dans ce cas, la réussite de leurs enfants s'inscrit dans une continuité de l'espoir qu'ils avaient fondé pour eux-mêmes. Elle sera encore renforcée si les parents en question ont le sentiment d'avoir gâché une opportunité durant leur scolarité et est par conséquent très présente dans la première génération de famille d'immigrés qui, maîtrisant peu le français, ont souvent fait peu d'étude lors de leur arrivée en France.

b. Une complémentarité de l'école

Les aides apportées aux élèves peuvent alors être dépendantes ou non de l'institution scolaire. On notera alors que si le cadre de l'aide aux devoirs reste le même que celui de l'école, cela renvoie directement à la référence de la norme de la classe et prend alors davantage de sens pour les parents. Dans ce cas, même si ce n'est pas l'enseignant qui gèrera l'activité, les parents parviendront assez facilement à rattacher cela à l'institution scolaire et y accorderont plus de confiance. Cette aide sera alors perçue comme sérieuse, en adéquation avec les programmes et l'enseignement de l'école et les parents mettront plus facilement leurs enfants dans ce type de programme.

c. En théorie une volonté d'aide personnalisée à chaque élève

Quelle que soit le type d'aide fournie à l'élève, le but est alors d'apporter une aide personnalisée à chacun d'entre eux. Le principe est alors de repérer les difficultés rencontrées par chaque élève puis de lui apporter une aide pour pallier ces dernières. Aussi, un élève pourra très bien être suivi sur une matière et réaliser son travail en autonomie dans une autre discipline. De la même façon, un élève pourra avoir besoin d'une aide à un moment de l'année puis plus du tout par la suite si ses difficultés ont été surmontées. Pour cela, les professionnels travaillent essentiellement en petits groupes pour assurer le suivi le plus individuel possible : groupes de

niveaux, selon les matières, selon les difficultés rencontrées. Le but est alors de pouvoir, à l'intérieur du groupe, être présent pour chacun et lui apporter ce dont il a besoin.

3. Quels freins à ces dispositifs ?

a. Une honte des parents

Donner aux enfants des devoirs à la maison, c'est compter sur les parents comme partenaires de l'école. En effet, c'est en particulier par ce lien que les parents peuvent se sentir impliqués et valorisés par leur rôle dans la scolarité de leurs enfants. Le fait est que tous n'ont pas forcément les capacités nécessaires pour aider leurs enfants ce qui fait que cette notion de partenariats peut être mal vécue. Dans ce cas, on retrouve notamment des parents qui se sentent honteux de ne pas pouvoir aider convenablement leurs enfants face à des enseignants qualifiés. Ces parents ont donc l'impression de perdre en crédibilité face à leurs enfants. Ce malaise s'accroît d'autant plus que face à l'adulte qu'est l'enseignant et qui a une autorité particulière sur l'enfant, le parent se sent finalement peu compétent et donc dévalorisé, effet inverse de ce qui peut être visé. De ce fait on retrouvera différents types de réactions dans ces familles :

- Les parents « démissionnaires » : ne se sentant pas à leur place par ce processus vont se mettre en retrait et s'investir peu dans l'aide aux devoirs, ce qui va avoir un effet négatif sur leurs enfants. En effet, les enfants ont besoin du soutien des parents pour leur réussite scolaire.
- Les parents qui vont « sur-encadrer » : ces parents vont se rendre compte qu'ils ne sont pas en mesure d'apporter l'aide nécessaire à leurs enfants et vont faire en sorte que leur enfant le soit par tous les moyens possibles de peur qu'ils reproduisent leur schéma scolaire peu réussi. De ce fait ils vont sur-encadrer leurs enfants ce qui va générer d'autres difficultés tel qu'un manque d'autonomie chez leurs enfants qui seront trop encadrés.
- Les parents qui vont faire « sous-traiter » : ceux-ci adhèrent aux devoirs à la maison et pensent que cela est essentiel pour le progrès de l'enfant. N'étant pas en mesure d'apporter leur aide aux enfants, ils vont sous-traiter ce travail par le biais des différents dispositifs mis en place vus précédemment. Là encore une difficulté va pouvoir se rencontrer : les devoirs étant un lien vivant entre l'école et la famille, ils risquent de couper ce lien important pour leurs enfants.

b. Le manque de confiance en l'institution

La société a vu naître depuis 1930 en collège les associations de parents d'élèves ce qui a commencé à donner un rôle essentiel aux parents dans la scolarité de leurs enfants. Or dans le premier degré, cela a pris davantage de temps et c'est seulement depuis 1946 que ce rôle est né. Depuis, les priorités de l'éducation ont évolué et en 2013, la circulaire rappelle la nécessité d'œuvrer en permanence à améliorer les relations entre les parents et l'école. En pratique cela n'est pas si simple car si on analyse la situation de plus près on peut prendre en compte le fait que chez certains parents, la méfiance, voire la défiance envers l'école est un sentiment profondément ancré. Cela est d'autant plus apparent chez les parents qui ont vécu une scolarité difficile et ont donc quitté l'école dans une relation conflictuelle. L'école étant pour eux un lieu leur rappelant de mauvais souvenirs voire une situation d'échec, ils s'écartent du système scolaire et éloignent de manière inconsciente la confiance de leurs enfants envers ce dernier. Selon certains d'entre eux les causes de ce manque de confiance avec l'école peuvent être de différents ordres :

- L'école porte un mauvais regard sur eux : leur culture n'est pas prise en compte ni respectée par l'école, ce qui crée un grand fossé entre eux.
- L'école est compétitive et renvoie « une image des faibles, voire de nuls, à ces enfants »
- L'école les « convoque » au lieu de les inviter, ce qui signifie qu'elle leur reproche les mauvais résultats de leurs enfants, ce qu'ils ressentent comme une accusation d'être des « mauvais parents ».

S'ajoute à cela le fait que trop souvent, selon ces parents, ils sont convoqués uniquement lorsqu'il y a un problème avec leurs enfants mais jamais pour mettre en avant des réussites de l'enfant.

c. La dualité « école-dispositif »

Le plus souvent on retrouve un lien direct entre l'école et les dispositifs mis en place. En effet, les activités périscolaires sont censées être en continuité avec l'école et en totale co-éducation avec l'école et la famille. De ce fait, les activités proposées sont souvent implantées dans des locaux de l'école ou à côté avec un relais pris en charge par des encadrants du service périscolaire ce qui permet aux parents d'inscrire leurs enfants sans avoir à gérer l'organisation de ce dernier. Dans ce cas, la mise en place de ces services fonctionne plutôt bien : finalement, après les temps scolaires, les enfants sont pris en charge sur les lieux de l'école et les parents n'ont pas grand-chose à faire en plus que d'habitude soit d'aller les récupérer en fin d'activité. Cela fonctionne à condition que l'école et le service périscolaire jouent le jeu de la co-éducation. Pour cela, il est donc indispensable que ces deux services se voient comme une équipe partenaire au service des élèves. Il faut alors qu'ils communiquent dans l'intérêt des enfants de manière à pouvoir assurer une continuité et agir en fonction des besoins de ces derniers.

Cela s'avère plus difficile lorsque les dispositifs proposés ne sont pas implantés au sein de l'école ou totalement détachés. On retrouvera alors en particulier des cours particuliers proposés aux enfants et plus coûteux pour les parents. Ici, les intervenants n'ont pas d'obligation de lien avec l'école et en ont en général très peu. Ils peuvent, s'ils le souhaitent créer un échange avec les enseignants mais c'est rarement le cas. Cette situation est délicate car le cours particulier est mis en place pour venir en aide à l'élève mais parfois des méthodes trop différentes entre le professeur particulier et l'enseignant référent de la classe peuvent créer des confusions chez l'enfant qui pourraient engendrer de nouveaux obstacles à sa compréhension. Pour que les cours particuliers soient le plus efficace possible, il serait idéal que les deux enseignants communiquent et assurent une continuité dans leur méthode de travail et le suivi des élèves concernés.

d. En pratique, un suivi individualisé difficile

En théorie, les dispositifs mis en place et les politiques sont réfléchis de manière à accompagner les élèves de la manière la plus individualisée possible. En pratique, cela s'avère un peu plus compliqué pour diverses raisons. La première est le fait que le nombre d'encadrants est bien souvent limité et insuffisant pour le nombre d'élèves. En effet, un suivi individualisé demanderait la présence d'autant d'encadrants que d'élèves ou du moins de suivi en petit groupe. En réalité, lors des moments de prises en charge on retrouve la composition de classe : un « maître » et des élèves. Cela fait qu'il est difficile pour l'encadrant d'apporter un suivi individualisé à chacun des enfants.

La seconde raison est un manque de temps : en effet, ces créneaux ne sont pas assez importants pour pouvoir intervenir réellement auprès de chaque élève. Par exemple, au cours d'une heure, un enseignant donne un cours à ses élèves. Il va prendre le temps de repasser auprès de ceux qui sont en difficulté afin de leur apporter l'aide nécessaire. Si de nombreux élèves rencontrent des difficultés, il n'aura pas le temps de rester auprès de chacun mais devra trouver une autre solution pour réaliser cela. On se retrouvera alors dans un échange, une transmission collective ce qui fera que l'aide sera forcément moins individualisée.

Enfin, une autre raison peut être abordée : les professionnels qui s'occupent de l'aide extra-scolaire sont le plus souvent des animateurs socio-culturels ou des étudiants, ces derniers ont de nombreuses qualités et un certain contact avec les enfants mais ne sont toutefois pas formés particulièrement pour de l'aide scolaire. Ils vont alors mettre en œuvre ce qu'ils peuvent pour se rendre au service de l'élève mais peuvent parfois se retrouver limités sur les méthodes à utiliser pour y parvenir.

I. Entretiens exploratoires⁶

Suite à différentes recherches scientifiques, j'ai pu affiner mes connaissances sur la thématique : « travail à la maison et inégalités sociales ». Le fait est qu'il est indéniable que les inégalités sociales face à l'instruction existent et que le travail à la maison les renforce pour différentes raisons : culture des parents, disponibilité de ces derniers, manque de confiance entre l'école et les parents... Afin de pallier ces difficultés, nous avons pu voir que différents dispositifs sont mis en place dans l'intérêt des élèves. Cependant, ces dispositifs présentent des freins notamment le fait que les parents se sentent décredibilisés dans leur rôle face à l'utilisation de ces dispositifs. Ces éléments de réponse m'amènent alors à m'intéresser plus particulièrement à la vision des familles des élèves par rapport à cette thématique des devoirs à la maison. Il s'agira alors de réaliser des entretiens exploratoires auprès de parents d'élèves concernés par les devoirs scolaires afin d'affiner davantage mes premiers questionnements et ainsi en dégager une problématique précise pour pouvoir apporter des éléments de réponses. Etant professeure des écoles, je m'intéresserai particulièrement à des parents d'enfants scolarisés en école primaire. Différents entretiens ont été réalisés et différents éléments en ressortent

1. Peu de connaissances sur la législation

Globalement, les parents pensent que le travail à la maison n'est pas obligatoire mais conseillé. Une question est tout de même mise en avant car les médias ont reflété une éventuelle interdiction des devoirs à la maison mais les parents n'ont pas de connaissances concrètes. Ils font tout de même ressortir l'idée que leurs enfants ont en général des devoirs à faire quotidiennement donc pour eux cela doit être toléré. La nature des devoirs donnés à leurs enfants est essentiellement des leçons à revoir, des lectures et des mots de dictée à savoir écrire.

2. Des parents pour les devoirs à la maison

Selon les parents interrogés, les devoirs sont une sorte de lien entre l'école et la maison. Il s'agit d'une part de sortir les apprentissages du contexte scolaire et de les réutiliser à la maison. De plus, certains enfants racontent peu leur journée, de ce fait les devoirs leur servent également de trace écrite de ce qui a été fait et leur permet de savoir au fil du temps où en sont leurs enfants dans les apprentissages. Autre élément qui ressort de ces échanges, les devoirs sont perçus comme un élément de stimulation de l'enfant qui doit relever du cadre extrascolaire

⁶ Voir Annexe I p. 26

de manière à ce qu'il y ait une continuité dans la stimulation de l'enfant : cela lui permettra d'améliorer ses apprentissages.

Toutefois ils s'accordent sur le fait que s'il est important pour eux qu'il y ait des devoirs à réaliser pour tous, cela doit tout de même être fait de manière modérée car l'enfant a déjà passé une journée de travail à l'école et doit pouvoir, en rentrant chez lui, profiter de son temps pour pouvoir faire d'autres choses : loisirs, temps avec la famille, sport... Ils mettent également en avant le fait que les devoirs proposés doivent être essentiellement des choses à revoir et non des nouveautés : poésies à apprendre, leçons à réviser. Les parents apprécient tout de même que de l'écrit soit mis en place sur les temps de devoirs : la dictée de mots ou copie est appréciée dans le but que l'enfant puisse s'entraîner à écrire, là encore ils ne souhaitent pas que les devoirs soient des exercices supplémentaires.

Les parents interrogés expliquent que les enseignants donnent les devoirs en avance, pas du jour au lendemain et que ce système est très bien car ils peuvent « découper » ce travail sur plusieurs jours pour modérer le temps pour les réaliser ou encore ne pas avoir de devoir certains soirs où il serait compliqué de les réaliser par manque de temps notamment lorsqu'il y a des activités extrascolaires.

Dernier élément relevé par certains : lors des grandes vacances, plus aucun lien n'est réalisé avec l'école durant deux mois. Il serait intéressant de pouvoir proposer aux parents des exercices de réinvestissement pour que l'enfant puisse de temps en temps se replonger dans les apprentissages et ne pas totalement déconnecter. Selon eux, cela leur permettrait de reprendre plus facilement lors de la rentrée et de ne pas « perdre » trop de connaissances pendant cette longue interruption.

3. Le travail à la maison et inégalités sociales

a. Le travail à la maison, facteur d'inégalités sociales

Les parents interrogés sont conscients du fait que le travail à la maison peut être source d'inégalités sociales. Selon eux, plusieurs inégalités sont mises en avant bien qu'ils ne soient pas forcément touchés. Dans un premier temps, ils parlent d'un manque de temps des parents. Ils disent avoir le temps suffisant pour consacrer l'aide nécessaire à leurs enfants mais que ce n'est pas le cas de tous les parents. De ce fait, ils expliquent qu'un parent qui n'a pas suffisamment de temps ne va soit pas pouvoir venir en aide à son enfant et assurer le suivi du travail, soit aider l'enfant à réaliser son travail au détriment des activités familiales et de loisirs. Dans ce dernier cas, l'enfant aura peu d'interactions autre que le travail et l'école.

Ils mettent également en avant le fait que certains parents n'ont pas les connaissances suffisantes pour pouvoir venir en aide à leurs enfants. Etant donné qu'eux ont des enfants scolarisés en début d'école élémentaire, ils pensent pouvoir encore gérer les apprentissages mais s'interrogent parfois sur la suite de la scolarité des enfants. Ils sont conscients que certains

parents peuvent déjà avoir des difficultés à ce moment là de la scolarité. Selon eux, actuellement, la principale source d'inégalité retrouvée et la barrière de la langue pour certains parents. Une maman cite d'ailleurs que « certains parents ne parlent pas bien le français et ne savent pas le lire, ils signent des papiers venant de l'école pour accepter des choses qu'ils ne comprennent pas forcément ».

b. Des dispositifs existants mais peu connus

Les parents interrogés mettent en avant le fait qu'ils connaissent quelques dispositifs d'aide aux devoirs qui sont mis en place au sein de l'école : animateurs qui prennent en charge les enfants après l'école au sein de la classe, aide réalisée par des professeurs. Tous ne l'utilisent pas car ils estiment pouvoir gérer seuls cela mais disent qu'ils l'utiliseraient s'ils n'avaient pas le temps ou les capacités pour venir en aide à leurs enfants. On remarque en revanche une absence de connaissance sur ce qui pourrait être mis en place hors de l'école.

4. Une co-éducation pensée mais pas toujours bien vécue

a. Des attentes des enseignants envers les parents mal explicitées

Les parents évoquent des demandes des enseignants en début d'année lors de la réunion de rentrée : fonctionnement de la classe, méthodes utilisées... Ils apprécient le fait que des techniques soient données pour pouvoir aider au mieux leurs enfants. Cependant ils expliquent que par la suite il n'y a plus d'informations données à moins qu'un élève pose problème et dans ce cas le parent est convoqué par l'enseignant. Une maman interrogée fait partie des élus parents d'élèves, elle dit qu'elle suit ce qu'il se passe à l'école car elle fait partie de ce groupe mais que sans ça, elle saurait peu ce qu'il s'y passe.

b. Des attentes des parents à mobiliser

De manière général, les parents aimeraient être davantage pris en compte dans la scolarité de l'élève. Ils souhaitent être plus associés à l'école mais pas seulement pour gérer le travail à la maison ou parler du comportement de l'enfant. Il est d'ailleurs mis en avance que les enseignants les convoquent trop souvent pour des problèmes liés à l'enfant uniquement et qu'il serait appréciable d'avoir davantage de temps de bilan au cours de l'année pour échanger avec les enseignants et ne pas relever que les aspects négatifs de la scolarité des enfants. Une maman ajoute que son enfant était en difficulté et qu'un jour l'enseignante l'a convoquée pour parler de son enfant. Elle dit alors « *je me suis demandée ce qu'il avait encore fait* » puis qu'elle

a été agréablement surprise car l'enseignante l'avait reçue pour lui faire part des progrès de son enfant. On remarque alors que les échanges parents / professeurs des écoles sont trop souvent basés sur les aspects négatifs de l'enfant et que pour améliorer la relation parents-enseignants, des temps de bilans reprenant également les réussites des élèves seraient importants. Enfin certains souhaiteraient que l'école soit plus « ouverte » de manière à pouvoir les associer par exemple une ouverture de la classe aux parents sur certaines journées autres que les sorties scolaires au cours desquels ils sont sollicités pour renforcer l'encadrement.

II. Problématique

Suite aux différentes recherches que j'ai pu effectuer, j'ai pu mettre en évidence que pour de nombreuses raisons, les devoirs à la maison sont facteurs d'inégalités sociales. De plus, ces inégalités sont reconnues par les principales personnes concernées qui sont les parents. J'ai également pu relever le fait qu'il existe différents dispositifs pensés pour pallier ces inégalités. Cependant, bien que ces derniers soient reconnus comme utiles pour les familles, ils sont trop peu connus de celles-ci. En général, on remarque même que lorsque les dispositifs sont mis en place au sein même de l'école, ils sont plus visibles et donc davantage profitables aux enfants : leur visibilité permet alors aux parents d'inscrire leurs enfants et ces derniers restent dans le même établissement pour y participer, ce qui facilite l'accès qui est peu contraignant pour les parents (les enfants sont déjà sur place, l'organisation est donc moindre). Il est donc indispensable de s'interroger sur les relations entre professionnels de la communauté éducative et les parents : les professionnels ont un rôle essentiel à jouer sur l'orientation et la présentation de ces dispositifs, sans eux les parents ne savent pas forcément vers quoi s'orienter. De plus, les entretiens réalisés ont pu mettre l'accent sur le fait que les parents ont finalement peu de liens avec les professionnels au cours de l'année scolaire, sauf dans le cas où les enfants rencontrent des difficultés, le plus souvent liées au comportement. Ils sont en général demandeurs de plus d'échange, à condition que ces derniers soient un état des lieux tant positifs que négatifs et que des outils puissent leur être proposés. Les parents doivent être membres à part entière de la communauté éducative, ils doivent être de véritables partenaires des enseignants. Ces questionnements sur l'aide aux devoirs nous montrent alors que les interrogations vont plus loin : il s'agit alors de s'interroger sur la relation partenariale entre les enseignants, les parents et les autres acteurs de la communauté éducative. De ce fait, la suite de ce mémoire sera axée non pas sur les dispositifs mis en place pour réduire les inégalités sociales mais davantage sur le rôle des enseignants par rapport à ces dispositifs. Il s'agira alors de réfléchir à la manière dont les enseignants peuvent agir pour orienter les familles afin de viser la réussite des élèves. La problématique de recherche de ce dossier est alors :

Quels moyens les enseignants peuvent-ils déployer pour accompagner les familles durant la scolarité de leurs enfants dans le but de réduire les inégalités d'investissement face au travail scolaire à la maison ?

III. Hypothèses

Suite à mes différentes recherches scientifiques et aux entretiens exploratoires réalisés, j'ai pu dégager différentes hypothèses à tester lors d'une enquête de terrain dans le but d'apporter des réponses à ma problématique. Ces hypothèses sont présentées plus en détails ci-dessous.

1^{ère} hypothèse : *Les enseignants n'orientent pas suffisamment les familles vers des dispositifs d'accompagnement à la scolarité.*

D'après les recherches réalisées précédemment, on se rend compte que les dispositifs proposés pour venir en aide aux familles dans la scolarité de leurs enfants sont peu utilisés voire peu connus de ces dernières lorsqu'ils ne sont pas directement mis en place par l'établissement scolaire. De plus, un dispositif mis en place à titre associatif en dehors des locaux de l'école va également générer un souci d'organisation pour les parents qu'il ne faut pas négliger : comment emmener son enfant à cette activité si les parents travaillent et ne peuvent pas se dégager davantage de temps ? Les horaires proposés correspondent-ils à l'emploi du temps de l'enfant ? Il s'agit alors là de faire en sorte que la co-éducation entre les enseignants et les organismes extérieurs, proche de la zone de l'école, proposant de l'aide soit renforcée, et ainsi que les enseignants puissent orienter les familles vers ces dispositifs de différentes façons. Premièrement, les enseignants devraient alors connaître les dispositifs et ce qui s'y fait pour pouvoir conseiller les familles et les mettre en liens avec les encadrants de ces derniers.

Dans un second temps, il s'agit ici de s'interroger à la place qu'attribuent les enseignants aux dispositifs qui sont mis en place au sein même des locaux de l'école. En effet, on remarque que ces dispositifs sont plus faciles d'accès pour les parents puisqu'en continuité avec l'école et donc aucun souci d'organisation n'est présent car les enfants restent finalement un peu plus longtemps dans les locaux et les parents vont simplement les récupérer plus tard. Ceci-dit, ces dispositifs ne sont toujours pas proposés par les enseignants eux-mêmes mais par une équipe périscolaire. Il s'agit alors d'analyser si dans ce cas, les enseignants orientent bien les familles sur ces dispositifs et ont une connaissance suffisamment approfondie de ce qui s'y fait.

2^{ème} hypothèse : Les enseignants ne créent pas suffisamment de moments favorisant la co-éducation parents-professeurs-périscolaire ce qui nuit à l'efficacité des dispositifs.

D'après les premières recherches il a été mis en évidence que les enseignants sont indispensables dans l'orientation des familles vers les dispositifs mis en place pour venir en aide aux élèves tels que l'aide aux devoirs. Nous nous sommes interrogés, lors de la première hypothèse, sur le fait de savoir si les enseignants orientent ou non suffisamment les familles vers ces dispositifs. D'autre part, on se rend compte d'après la première partie de ce travail de recherche que le lien que les enseignants ont avec les professionnels qui encadrent ces activités périscolaires a un fort impact sur ce qu'ils vont pouvoir apporter aux enfants : fréquentation du dispositif, efficacité des actions menées. Il s'agit alors ici d'observer s'il existe un lien suffisamment important entre ces deux types de professionnels dans le but de réduire les inégalités liées au travail à la maison. De manière plus générale, on va s'interroger ici sur les différentes relations mises en place entre les enseignants et les autres membres de la communauté éducative soit principalement entre les enseignants et les parents des élèves de leurs classes puis entre les enseignants et les professionnels qui encadrent les dispositifs d'accompagnement à la scolarité mis en place. Il s'agira alors de prendre conscience de si des liens entre ces différents protagonistes existent puis si c'est le cas d'observer la nature des échanges entre ces derniers. L'idée est alors de savoir si les relations qu'ont ces derniers sont des éléments qui vont favoriser la réussite scolaire des enfants ou si au contraire ces relations ne sont pas suffisantes et risquent de nuire à l'accompagnement à la scolarité des enfants et par conséquent à leurs apprentissages. Il s'agit donc également de savoir si les enseignants font intervenir les encadrants de ces dispositifs au sein de l'école afin de les faire connaître des familles. En effet, un travail entre les enseignants et les encadrants pourrait être mis en place et mis en avant auprès des familles afin de prouver qu'il existe un lien entre les deux et que des méthodes de travail partagées par les deux parties sont mises en place dans le but d'être au plus proche des besoins des enfants.

3ème hypothèse : *Les parents considèrent que les enseignants ne mettent pas suffisamment de rencontres en place tout au long de l'année scolaire ce qui nuit à la cohésion de l'équipe éducative.*

Il est expliqué lors des entretiens réalisés auprès des parents d'enfants scolarisés à l'école élémentaire que le seul moment où la question des devoirs à la maison est traitée est au cours de la réunion de rentrée soit au début de l'année scolaire ce qui pose différents problèmes. En effet, dans un premier temps il faut noter que tous les parents ne sont pas forcément disponibles le jour de cette réunion ce qui fait que tous n'ont pas les informations nécessaires pour accompagner leurs enfants de la manière dont le professeur le souhaite. D'autre part, cette réunion a lieu une fois, au début de l'année, et donne un grand nombre d'informations ce qui peut être problématique pour certains parents qui vont alors être submergés d'informations et ne pas forcément retenir l'essentiel des méthodes ou ne pas bien les comprendre. Ce temps est d'ailleurs un temps plutôt collectif, les méthodes de l'enseignant sont partagées aux parents dans le but qu'ils les suivent et accompagnent au mieux leurs enfants mais ne serait-ce pas un moment trop rapide et pas assez concret pour eux ? Il s'agirait donc ici de proposer un suivi plus étalé sur l'année afin d'accompagner les parents au fil du temps, de prendre différents moments selon leurs demandes pour leur donner des conseils pour qu'eux-mêmes puissent, par la suite, venir en aide à leurs enfants. On remarque également que les parents ont peu d'échanges avec les enseignants surtout dans le cas où leur enfant se comporte bien. En effet, il est mis en avant que lorsqu'un parent est reçu par les enseignants il est « convoqué » et non « invité » en raison d'un problème survenu avec son enfant ce qui dégrade inconsciemment la relation entre parents et professeurs. L'idée est alors de créer davantage de moments pour laisser les parents prendre leur place d'acteurs de la communauté éducative au sein de l'école et cela sans qu'il y ait un problème à traiter. Ces moments permettraient alors de renforcer la cohésion éducative et la confiance des parents en l'institution scolaire en prouvant aux enfants et à leurs parents, qu'il existe un réel lien entre ces derniers et les enseignants. Par conséquent cela va pouvoir jouer sur la conscience de l'enfant qui va se rendre davantage compte que ce qu'il fait à l'école a de l'importance pour ses parents. De plus, ceux-ci ne seront plus alors uniquement « convoqués » en cas de problème, mais associés au développement de leurs enfants dans la classe, tout au long de l'année, qu'il soit positif ou négatif et ce dans le but de favoriser la réussite scolaire et sociale des enfants.

IV. Outil d'analyse

Afin de recueillir mes données et ainsi être dans la capacité de répondre à mes différentes hypothèses, j'ai choisi d'utiliser l'outil qu'est l'entretien pour affiner ma recherche. Ce choix est expliqué par le fait que l'entretien permet un échange direct entre les personnes concernées et moi-même, de ce fait, je vais pouvoir poser les questions qui m'intéressent sans avoir à passer par un intermédiaire. Ainsi, les propos seront clairs, je pourrai faire reformuler les réponses si nécessaire ou demander des précisions si les réponses me semblent incomplètes. Mon choix s'est orienté vers l'entretien semi-directif qui est alors cadré par une grille d'entretien⁷ orientée vers des questionnements axés sur les hypothèses à vérifier. Ce type d'entretien me paraît être le plus adapté quant à ma recherche car il me permet de le cadrer selon les axes qui me paraissent être mis en avant dans mes précédentes recherches. De plus, n'étant pas un entretien totalement directif, il me laisse une marge de manœuvre qui pourra également me permettre d'envisager d'autres pistes d'actions.

Pour que mes hypothèses puissent être vérifiées j'ai fait le choix de diviser cet entretien en questionnement autour de différentes thématiques qui sont les suivantes :

- Présentation de l'interviewé
- Membres de la communauté éducative
- Le travail à la maison et vous en tant qu'enseignant
- Prise de conscience : Travail à la maison et inégalités
- Moyens de remédiation : travail à la maison et inégalités
- Les ressources

1. Présentation de l'interviewé

Dans un premier temps, la personne interrogée se présentera. Ce qui m'intéresse est son parcours professionnel : niveau de classe actuel ou avec lequel elle a enseigné et années d'expérience dans le travail. Cela est important à savoir car selon le niveau ou l'ancienneté de l'enseignant, les types de réponses pourront éventuellement varier. En effet, les exigences ne sont pas forcément les mêmes selon le niveau des élèves et les formations liées à l'éducation nationale étant différentes d'année en année, l'ancienneté dans le métier peut faire que l'enseignant n'a pas forcément la même vision du métier, utilise des gestes professionnels différents. Il sera donc important d'interroger un panel avec diverses expériences afin d'observer si l'ancienneté dans le métier peut avoir un impact sur ce phénomène.

⁷ Voir annexe II p. 48

2. Membres de la communauté éducative

Depuis quelques années, l'accent est mis sur la co-éducation parents-enseignants acteurs périscolaires. En effet, le principe de co-éducation est renforcé par la loi d'orientation de 2013⁸. Plus précisément, il est mis en avant le fait que l'école a pour vocation de s'ouvrir à de nombreux partenaires. Ce partenariat met en avant une réelle volonté de travailler ensemble tout en établissant des règles précises de travail et en respectant le rôle de chacun. On insiste alors sur des partenariats qui ont lieu lors du temps scolaire : l'enseignant reste le responsable de sa classe même si un intervenant est en action au sein de cette dernière. Ceci-dit, le terme co-éducation est bien plus large. En effet, comme cité dans le code de l'éducation⁹ « *Dans chaque école, collège ou lycée, la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à l'accomplissement de ses missions.* » La co-éducation entre les membres de la communauté éducative ne se limite donc pas à l'action réalisée en classe : elle va bien au-delà et doit être présente tant que l'élève est au cœur du dispositif. Il s'agit ici d'observer la manière dont l'enseignant voit les autres membres de la communauté éducative afin de pouvoir comprendre par la suite le degré d'implication de chacun dans la scolarité des enfants.

3. Le travail à la maison et vous en tant qu'enseignant

Nous savons maintenant que légalement, seuls les devoirs à la maison oraux sont autorisés. Suite à des entretiens exploratoires réalisés avec les parents des élèves, on observe que la plupart des professeurs en donnent en respectant cela. On voit tout de même que parfois, quelques travaux écrits, de courte durée tels que de la copie sont demandés aux élèves. De plus, de manière générale, on a pu se rendre compte, grâce à ces entretiens, que les parents attendent de ces derniers qu'ils en donnent. En effet, les devoirs sont vus comme un lien essentiel entre parents et enseignant et, en quelque sorte, sont preuve du travail fourni par ce dernier. Il s'agit alors de prendre conscience de la manière dont l'enseignant travaille et de ses exigences. On s'intéressera alors plus précisément sur le type de devoirs que les enseignants demandent de réaliser à leurs élèves mais aussi sur la fréquence de ces derniers. Il s'agira également de questionner les enseignants sur les délais accordés entre la demande de réaliser un travail et la date pour laquelle il doit être produit.

⁸ Loi d'orientation 2013

⁹ Article L111-3 du code de l'éducation

4. Prise de conscience : Travail à la maison et inégalités

Il existe indéniablement des inégalités entre les élèves qui peuvent être accentuées par le travail que les enseignants donnent à la maison. Dans cette partie de la recherche, je vais interroger les enseignants sur leur ressenti face à cette situation. Il s'agira alors de leur demander si d'après eux le travail qu'ils donnent à réaliser à la maison peut être facteur d'inégalités. Dans un premier temps, il sera intéressant de se rendre compte finalement si les enseignants sont conscients de ce fait ou si au contraire ils n'ont pas l'impression que des inégalités existent. Dans un second temps, s'ils sont conscients de l'existence des inégalités générées par les devoirs à la maison, il s'agira alors de mettre en avant le type d'inégalités qu'ils pensent être présent et de justifier cela. L'idée est alors de mettre en avant le type d'inégalités dont sont conscients les enseignants afin de pouvoir par la suite réfléchir à des moyens de remédiation possibles à leur niveau.

5. Moyens de remédiation : travail à la maison et inégalités

Cette partie est le cœur de la recherche. Dans un premier temps, elle ne pourra être traitée uniquement si l'enseignant est conscient que le travail scolaire à réaliser à la maison peut être facteur d'inégalités. Il s'agit alors d'observer si des moyens sont mis en place dans les classes pour tenter de réduire les inégalités relevées précédemment et si oui de quelle manière. Si l'enseignant est conscient qu'il existe des inégalités mais ne tente en rien de les réduire, il sera alors indispensable de comprendre pourquoi il ne le fait pas, de savoir ce qui l'en empêche et éventuellement de le faire réfléchir sur ce qu'il pourrait faire pour y parvenir et ainsi proposer des moyens d'actions envisageables à son échelle.

6. Les ressources

Afin de traiter un problème, il faut mobiliser des ressources. Celles-ci peuvent être de différentes natures : humaines, financières, matérielles. Ce dernier axe questionnera l'enseignant afin qu'il puisse mettre en évidence les ressources mobilisables pour réduire les inégalités liées au travail à la maison. Il s'agit alors de le faire réfléchir sur sa pratique et ainsi faire ressortir les éléments suivants : quelles ressources sont présentes ? Lesquelles utilise-t-il ? Lesquelles n'utilise-t-il pas ? Pourquoi le fait-il ou non ? Cette rubrique a donc pour but de mettre en évidence que la communauté éducative ne se limite pas qu'aux enseignants et que selon les parents, ils sont prêts à s'investir davantage, si sollicités de la « bonne manière » dans l'intérêt de leurs enfants.

V. Sujets expérimentaux

1. Population interrogée

Au cours de la première partie de ma recherche, je m'étais essentiellement intéressée au ressenti des parents d'élèves par rapport à cette question du travail à la maison. Mes différentes recherches ont apporté de nombreux éléments de réponses et m'ont fait m'interroger sur le point de vue des enseignants. Il s'agit alors d'interroger des enseignants afin de confronter les réactions de ces derniers à celles des parents et ainsi de répondre aux hypothèses soumise. Pour cela, la population interrogée sera alors des enseignants. Plus précisément il s'agira d'enseignants d'école primaire car je m'intéresse pour cette recherche principalement à la question des inégalités générées par le travail scolaire à la maison à l'école primaire. Etant actuellement en formation pour devenir professeur des écoles, il me paraît indispensable de tenir compte de l'existence de ces inégalités dans le premier degré et de réfléchir à des moyens à mettre en place pour tenter de les réduire au cours de ma pratique professionnelle. En maternelle, cette question est vite résolue car on n'observe pas de devoirs donnés à la maison. Je fais donc le choix d'interroger exclusivement des professeurs des écoles enseignant en école élémentaire soit de la classe de CP à la classe de CM2, ou des enseignants ayant eu une expérience dans ce niveau de classe. Afin de pouvoir balayer un maximum de possibilités, il me paraît essentiel de questionner des professeurs ayant différentes années d'expérience. En effet, l'enseignement étant en permanent remaniement, il me paraît intéressant de recueillir des propos de professeurs plus ou moins expérimentés. La première partie de ma recherche ayant mis en avant que le niveau social des parents influe particulièrement sur le destin de leurs enfants et sur cet accompagnement scolaire, il me paraît également essentiel d'avoir l'avis de professeurs enseignant dans différents milieux sociaux afin de pouvoir observer ce qui est mis en place selon le public présent. Il s'agira donc d'interroger différents professeurs des écoles enseignants en classe élémentaire de différentes zones géographiques (monde rural, zones prioritaires, écoles privées avec fréquentation d'un public plus aisé).

2. Déroulement des entretiens

Afin que les professeurs puissent se livrer de la manière la plus spontanée possible, sans avoir une certaine pression professionnelle, je favorise alors pour ces entretiens des rencontres dans des lieux les plus neutres possibles. Il s'agit donc de se rencontrer en dehors du lieu d'exercice de leur fonction, dans un climat le plus « amical » possible. Les entretiens seront donc tous réalisés en dehors des écoles. Le but est alors de mettre les interviewés dans un climat de confiance, de leur permettre de s'exprimer sans être influencés sur leur statut d'enseignant et leur devoir envers l'école. J'insiste alors également sur le fait que les entretiens resteront anonymes et que les propos seront analysés mais qu'en aucun cas le nom ni même le lieu d'exercice de l'enseignant sera précisé lors de mes analyses. En effet, je souhaite que les enseignants interrogés m'expliquent ce qu'ils pensent, ce qu'ils mettent en pratique ou

aimeraient faire et m'expliquent ce qui peut nuire à ce qu'ils souhaitent mettre en place sans imaginer que leurs propos vont être répétées et créer un malaise avec leur équipe professionnelle. Il s'agira dans un second temps de favoriser un échange de proximité : autour d'un café, d'une table qui ne met en pas en « opposition » intervieweur et interviewé... l'idée est que l'échange puisse être le plus fluide possible et paraître sans jugement pour celui qui est interrogé.

VI. Résultats de la recherche

1. Analyse des résultats

a. Les acteurs de la communauté éducative

Globalement, les personnes interrogées citent de nombreux acteurs de la communauté éducative : enseignants, membres des réseaux d'aide, animateurs périscolaires, psychologues... et leur attribuent des rôles très précis liés à leur statut professionnel. On remarque alors que peu de lien est mis en évidence puisque lorsque je leur demande quel rôle ils ont, ils ne me parlent pas, ou très peu du lien avec eux mais m'expliquent ce qu'ils font dans leur travail. On remarque alors également que les parents sont considérés par tous comme membres de la communauté éducative mais souvent au second plan. En effet, les parents sont parfois oubliés puis recités par la suite ou cités en dernier par rapport aux autres. En ce qui concerne ces derniers, on remarque d'ailleurs que lorsqu'on parle de rôle, les enseignants ne leur en donnent pas un si précis contrairement à ce qu'ils attribuent aux professionnels. On entend alors que les parents ont un rôle de suivi et de compréhension pour l'enfant. Autrement dit, les parents sont associés à leurs enfants, mais pas directement à l'école.

Lors de mes entretiens, un accent est mis sur les professionnels concernés par les activités périscolaires car ce sont eux qui proposent en général les activités d'aide aux devoirs. Dans tous les cas le côté ludique de leurs actions est mis en avant. On voit en leur responsabilité, le fait de favoriser le développement social de l'enfant avant tout. On remarque également lors des différents discours que le périscolaire et l'enseignement, soit les deux équipes concernées par cela, sont généralement vues comme deux entités distinctes. Dans d'autres cas le périscolaire est considéré comme une prolongation de l'école. Que ce soit dans un cas ou dans un autre, très peu d'échange entre ces deux entités sont relevés. Il y a des transmissions d'ordre social dans certains cas afin que l'enfant puisse être pris en charge en tenant compte de ce contexte (information sur un événement familial, tensions entre enfants de la même classe...) en revanche aucune transmission n'est faite vers l'équipe périscolaire dans le cadre de l'aide aux devoirs : les enseignants confient leurs élèves aux animateurs sans aucune consigne. Ces derniers aident les élèves comme ils pensent être bon.

b. Les enseignants et les devoirs à la maison

Globalement tous les enseignants donnent des devoirs à réaliser à la maison mais juste de manière orale. Ils ont bien intégré le fait que les devoirs écrits ne sont pas autorisés. On note tout de même que parfois, certains proposent des devoirs écrits mais dans ce cas le temps pour les réaliser est plus important et puisque c'est écrit c'est facultatif. Ainsi, les élèves ne les réalisant pas ne peuvent pas être pénalisés. Un autre phénomène est présent, les devoirs écrits

pour les niveaux de classe les plus élevés d'élémentaires. En effet, les enseignants de CM1-CM2 notent qu'une fois arrivés au collège, les enfants se retrouvent très rapidement surchargés par les devoirs à la maison : nombreux et réguliers. Dans ce cas, ces enseignants donnent progressivement du travail écrit à réaliser à leurs élèves afin que la transition entre le CM2 et le collège ne soit pas trop brutale. On note alors qu'ils ne sont pas forcément pour mais qu'ils ne se voient pas ne pas en donner et risquer que l'élève ne soit pas suffisamment autonome et se retrouve perdu lors de la rentrée suivante. Il s'agit donc de préparer à la transition au collège. On observe aussi que beaucoup de devoirs sont donnés du jour au lendemain. Cela ne dérange pas les enseignants car selon eux il s'agit d'un temps court, une lecture, une liste de mots à apprendre et ce quel que soit le niveau de la classe.

Les enseignants sont réellement conscients des inégalités liées à la mise en place des devoirs à la maison. Pour tenter de les réduire ils disent donner peu de devoirs et privilégier l'oral. Ils disent également faire en sorte de donner en devoirs uniquement des choses à revoir, qui ont été déjà travaillées en classe afin que les élèves qui n'ont pas d'accompagnement pour les réaliser puissent s'en sortir seuls. On note également que les enseignants tentent de varier leurs supports d'apprentissage pour que cela convienne à chaque élève et oriente le plus souvent possible les parents vers les dispositifs d'aide aux devoirs lorsque ces derniers avouent être en difficulté ou lorsque l'enfant présente trop de lacunes.

c. Quels types d'inégalités ?

Les inégalités repérées par les enseignants sont de différents types. Dans un premier temps, il est mis en évidence que les inégalités sont liées le plus souvent à l'accompagnement des élèves après la classe. Ceci-dit, les raisons de ce manque d'accompagnement sont diverses et varient souvent en corrélation avec la zone géographique et sociale de l'enfant. En quartier, on notera alors que le plus souvent ce manque d'accompagnement provient d'un faible capital culturel des parents et très souvent de la barrière de la langue : ils ne comprennent pas toujours ce qui est demandé. Dans les zones plus aisées, on remarque que ce phénomène existe également mais dans ce cas le manque d'accompagnement est plutôt en lien avec un manque de temps des parents, par exemple des parents qui travaillent beaucoup, ou par une surestimulation des enfants. Ces derniers ont alors beaucoup d'activités extrascolaires et les devoirs passent au second plan. Finalement, à contrario des idées reçues, les enseignants s'accordent à dire que dans les zones prioritaires, les élèves en difficulté s'en sortent mieux, les parents vont plus facilement les confier à d'autres personnes pour qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement au cœur de dispositifs prévus à cet effet. Le fait est que plus de moyens sont mis en place dans ces zones : davantage d'équipement, davantage de présence de dispositifs, association des enseignants aux dispositifs. De plus, dans ces zones, les études, aidant les enfants à faire leurs devoirs sont à moindre coût car calculées selon les revenus des parents tandis que dans d'autres zones, cela revient à un coût important et les parents n'ont pas forcément les moyens ou l'envie d'investir tant pour cela. On notera d'ailleurs que la réalité de terrain nous fait prendre conscience que contrairement à nos représentations, les écoles de campagnes ne sont plus favorisées par un nombre d'élèves plus limité et des parents avec un

capital social plus élevé. En effet, plus le temps passe et plus les populations de campagnes sont hétérogènes ce qui implique qu'on retrouve de plus en plus d'enfants en difficulté, quel qu'en soit le type, dans ce secteur. De plus, l'accent a été principalement mis sur les zones urbaines sensibles avec de nombreuses actions de discrimination positive dans le but de réduire les inégalités ce qui est incontestablement une ressource importante pour l'éducation des enfants fréquentant ces zones. Cependant, cette discrimination positive pour les résidents de ces zones fait que peu à peu, les autres zones, qui étaient alors considérées comme plus favorisées auparavant, se retrouvent dans la difficulté : moins de moyens, écoles surchargées et peu d'actions mises en place. On peut alors dire qu'en réduisant certaines inégalités, un nouveau fossé apparaît peu à peu au détriment des écoles des zones rurales et périphériques. Aujourd'hui, les écoles, quelle que soit leur implantation, reçoivent un public de plus en plus hétérogène.

d. Moyens de remédiation

Différents moyens de remédiation sont pensés dans le but de réduire les inégalités liées au travail scolaire à la maison mais selon les enseignants, actuellement, cela est impossible à mettre en place à leur échelle. Il s'agirait alors des pistes suivantes : réduction des effectifs permettant un accompagnement plus individualisé des élèves dans les classes, plus de temps de travail de l'enseignant ce qui permettrait de ne pas donner de devoirs car les révisions seraient faites en classe. Un autre axe est mis en évidence : il faudrait que partout, l'accompagnement scolaire tel que l'étude existe et soit gratuit afin que tous puissent en profiter. On note alors que les enseignants sont conscients des inégalités existantes mais qu'ils n'ont pas l'impression de pouvoir, à leur échelle, participer à leur réduction. Certains souhaitent le faire et s'investissent tant que possible en participant aux dispositifs d'aide mis en place mais ces derniers n'existent pas dans toutes les écoles.

e. Le lien avec les parents

Les enseignants ont peu de réunions formelles avec les parents au cours de l'année mais disent tous avoir beaucoup d'échanges informels. Ils estiment cela suffisant et plus efficace que des réunions à répétition. En effet, ils disent qu'ils se rendent disponibles au quotidien pour écouter les parents et que cela crée une confiance avec eux. Les parents se confieraient également plus facilement dans ces moments informels que lorsqu'ils sont présents dans un cadre plus strict telle qu'une réunion dans laquelle ils se sentiraient davantage jugés. Par ce biais, ils demandent plus facilement des conseils, et c'est à ce moment-là que les enseignants doivent rebondir pour proposer un rendez-vous pour leur donner quelques outils pour leur venir en aide. Ainsi, le temps de rencontre peut alors être préparé et efficace pour l'élève et non simplement un rendez-vous faisant le point sur les difficultés qui finalement ne mène à aucune amélioration par la suite.

2. Interprétation des résultats

Dans la phase précédente de cette recherche, nous avons fait une synthèse des éléments principaux qui sont ressortis des différents entretiens réalisés auprès de huit enseignants d'école élémentaire. Nous allons maintenant étudier chaque hypothèse proposée au début de ce travail de recherche afin de pouvoir les confirmer ou non et éventuellement trouver de nouvelles pistes d'action.

1^{ère} hypothèse : Les enseignants n'orientent pas suffisamment les familles vers des dispositifs d'accompagnement à la scolarité.

Après les différents entretiens réalisés auprès des enseignants, cette première hypothèse ne peut pas être totalement confirmée. En effet, cette hypothèse est née du fait qu'après de premières recherches scientifiques ainsi que des entretiens exploratoires avec des parents d'élèves scolarisés en école élémentaire, il était mis en avant le fait que les enseignants n'orientaient pas suffisamment les familles vers ces derniers. Suite aux différents entretiens menés avec les enseignants, on se rend finalement compte de deux points essentiels face à ces dispositifs.

Dans un premier temps, il faut prendre en considération que la plupart du temps, les dispositifs mis en place sont totalement liés à l'école sur le point de vue « géographique », c'est-à-dire, qu'ils sont réalisés, la plupart du temps, dans des locaux annexes de l'école ou même au sein même de cette dernière. La contrainte organisationnelle des parents est alors moindre : pas besoin de s'organiser pour récupérer l'enfant et l'emmener ensuite dans ces dispositifs car le lien est fait directement à l'école. Plus précisément, les personnes s'occupant du soutien scolaire récupèrent les enfants au sein même des écoles. On observe également le fait, que parfois, cela est le plus souvent le cas dans les réseaux d'éducation prioritaire, les enseignants peuvent, s'ils sont volontaires, faire partie des personnes qui dispensent cette aide aux élèves. Ils sont donc d'autant plus capables de les orienter, pour par la suite les prendre en charge selon leurs différents besoins.

Dans un second temps, tous les enseignants interrogés pensent orienter suffisamment les familles. En effet, ces derniers expliquent lors des échanges que lorsqu'un enfant est en difficulté, les parents sont rencontrés le plus rapidement possible afin de pouvoir les accompagner au mieux dans le but de venir en aide aux enfants. Les enseignants s'accordent tous à dire que lors de ces temps de rencontres, ils expliquent aux parents les difficultés de leurs enfants et leur donnent pas des pistes pour leur venir en aide. Parmi ces pistes, on retrouve alors différentes orientations pour l'enfant : suivi psychologique, suivi orthophonique mais également soutien scolaire.

Les enseignants pensent donc orienter suffisamment les parents vers les dispositifs d'accompagnement mis en place au sein de leurs écoles. Le fait est alors que selon la zone dans laquelle l'école est implantée, ces dispositifs sont plus ou moins existants. En effet, on remarque alors que toutes les écoles ne proposent pas cette possibilité de prise en charge de l'enfant. Dans ce cas où le temps périscolaire ne propose pas cet accompagnement aux enfants, on remarque alors que les enseignants vont orienter les familles vers des réseaux d'aide plus généraux tels que l'orthophoniste ou encore le RASED, et leur donner des conseils pour aider au mieux les enfants mais ils ne vont pas, ou très peu, les orienter vers un accompagnement à la scolarité par exemple associatif dans le secteur proche de l'école.

On peut alors infirmer cette hypothèse dans le cas où l'école dispose d'un service d'accompagnement à la scolarité tel que l'étude. En revanche, on peut confirmer cette hypothèse s'il s'agit d'une école qui ne dispose pas, au sein de ses locaux, d'un service d'accompagnement. Pour aller plus loin dans notre démarche, on pourra alors mettre en avant, que finalement, ce sont les élèves et les familles fréquentant les écoles implantées en zone d'éducation prioritaires qui sont le mieux orientés par les enseignants. Cela va de pair avec le fait que dans ces mêmes zones, de nombreux moyens sont déployés pour réduire les inégalités entre les populations des quartiers et les autres. On remarque alors que dans ces zones, l'étude est très souvent existante et se passe au sein même des locaux de l'école. De plus, les enseignants participent, s'ils le souhaitent, à ces temps d'étude.

2^{ème} hypothèse : Les enseignants ne créent pas suffisamment de moments favorisant la co-éducation parents-professeurs-périscolaire ce qui nuit à l'efficacité des dispositifs.

Cette hypothèse est totalement confirmée suite aux entretiens réalisés avec les enseignants d'école élémentaire. En effet, penchons-nous dans un premier temps du côté de la co-éducation parents professeurs. Lorsqu'on interroge les enseignants sur les membres de la communauté éducative, on remarque très vite que les parents ne sont pas directement associés à cette dernière. Au cours des différents échanges, je me rends compte que les parents ne sont pas toujours cités lorsque je demande « selon vous, qui fait partie de la communauté éducative ? » ou encore que s'ils le sont, c'est en dernier lieu, après les différents professionnels. On a également des types de réponse tels que « J'ai oublié les parents ». Finalement, les parents semblent être associés car c'est un devoir clair dans les textes de référence. Si on regarde plus en détails les réponses des personnes interrogées, par la suite, lorsque je les interroge sur le rôle des parents dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants, on retrouve sans cesse des rôles associés directement à l'enfant. En effet, le parent est vu comme celui qui doit soutenir l'enfant, celui qui doit lui venir en aide, le valoriser, le motiver. Les enseignants attendent également des parents de la reconnaissance, du suivi, de la compréhension. En résumé, les parents doivent être là pour aider l'enfant à faire ce que l'enseignant lui demande. On voit alors qu'on associe les parents pour qu'ils aillent dans le sens des enseignants et pour qu'ils aident l'enfant mais à entendre les personnes interrogées, on ne voit pas en quoi le parent est associé non pas à son enfant mais à la scolarité de ce dernier. Plus précisément, on ne comprend pas clairement si le parent est associé à la vie, plus générale, de l'école et si lui, a le droit d'en attendre quelque chose. On a alors l'impression d'une association et moins souvent d'un travail commun.

Un autre axe à analyser tout particulièrement est le lien entre les enseignants, et le personnel des activités périscolaires. Lorsque j'interroge les enseignants sur leurs relations avec les personnes qui gèrent les dispositifs d'accompagnement à la scolarité, je remarque alors que les enseignants orientent bien les familles en leur conseillant d'inscrire leurs enfants à ces moments d'accompagnement mais que finalement aucun lien n'est mis en place réellement entre l'école et ces dispositifs. Globalement, on entend alors que les transmissions entre les enseignants et les animateurs périscolaires se résument à des échanges d'ordre social : certains enseignants expliquent alors que la relation avec le périscolaire est importante car on doit prendre l'enfant à part entière et il faut donc savoir ce qu'il a vécu dans la journée ou à la maison pour pouvoir agir selon ce qu'il est capable de nous donner et ainsi qu'il soit un maximum disponible pour les différents apprentissages. Le rôle des animateurs périscolaire est alors, selon les enseignants, un rôle d'accompagnement plutôt orienté sur le point de vue social. Il s'agit d'apprendre à l'enfant à vivre en communauté, à respecter des règles. Cela est donc complémentaire à l'école mais on n'y attribue pas d'apprentissage autre que l'apprentissage social. On remarque alors que se sont souvent les animateurs périscolaires qui prennent en charge les enfants lors des différents temps d'accompagnement à la scolarité comme par exemple les temps d'étude. Pourtant, les enseignants affirment qu'ils parlent peu voire pas du tout aux animateurs de ce qui pourrait être fait en étude. Autrement dit, les animateurs aident

les enfants comme bon leur semble, ils font de leur mieux mais les enseignants n'interviennent pas auprès de ces derniers pour leur donner des méthodes pour accompagner l'élève ou encore pour les orienter sur ce dont l'élève a besoin de retravailler.

On peut donc valider cette hypothèse en précisant que les enseignants orientent les familles vers des dispositifs mais qu'ils ne créent pas de moments d'échanges avec les différents acteurs de cet idéal de co-éducation ce qui fait que les dispositifs mis en place sont moins efficaces qu'ils ne pourraient l'être. Il est donc nécessaire de s'interroger sur la place des enseignants face à ces dispositifs.

3ème hypothèse : *Les parents considèrent que les enseignants ne mettent pas suffisamment de rencontres en place tout au long de l'année scolaire ce qui nuit à la cohésion de l'équipe éducative.*

Suite aux entretiens menés avec les différents enseignants, cette hypothèse est infirmée. Cette dernière était ressortie car en interrogeant les parents, on se rend compte qu'à part la première réunion de l'année, la réunion de rentrée, ils ont peu de temps de réunion tout au long de cette dernière. En effet, on observe le fait que seuls les parents des enfants qui posent quelques soucis, que ce soit au niveau des apprentissages ou au niveau du comportement, rencontrent les enseignants en général au cours de l'année. Cependant, après différents échanges avec les enseignants on note qu'en effet, ces derniers convoquent les parents généralement lorsqu'il y a un problème afin de pouvoir venir en aide rapidement à l'élève concerné. Cependant, on note que plusieurs enseignants rencontrent tous les parents en fin de trimestre afin de faire un bilan sur les apprentissages de leurs enfants et ce quel que soit le niveau de l'élève. C'est alors l'occasion pour eux de pouvoir valoriser les élèves qui ont de bons comportements ou de bons résultats, de donner des conseils aux parents dans l'accompagnement des enfants en difficulté mais aussi de valoriser les progrès de chacun.

De manière générale, on observe le fait qu'effectivement, il y a peu de réunions formelles dans les écoles tout au long de l'année mais que selon les enseignants cela est suffisant. En effet, ces derniers disent qu'ils échangent régulièrement avec les parents et que finalement, les seuls qui se plaignent de manquer de rencontres sont finalement des parents d'enfants qu'ils jugent ne pas être dans le besoin. Une enseignante cite d'ailleurs « *certaines en veulent plus mais ils n'en ont pas besoin, ce sont des enfants pour qui tout va bien, les parents ont simplement envie de l'entendre* ». A ce dernier sujet, on peut donc mettre en avant le fait que les rencontres sont donc tout de même plus orientées vers les enfants qui ont des problèmes, et ce quelle qu'en soit la nature.

Lors des différents échanges, on remarque tout de même que les enseignants se montrent tous très disponibles envers les parents. On entend alors beaucoup d'entre eux expliquer qu'ils ne proposent pas toujours des rendez-vous car il ne l'estime pas forcément nécessaire mais qu'ils insistent auprès des parents et des enfants à expliciter le fait qu'ils sont disponibles en cas de besoin, qu'il ne faut pas hésiter à les solliciter. Globalement, les enseignants interrogés s'accordent à dire que l'essentiel des rencontres se fait de manière informelle et que finalement ces moments-là sont d'autant plus efficaces. Ils expliquent que finalement, lorsque les parents déposent leurs enfants à l'école ou lorsqu'ils viennent les chercher, ils rentrent plus facilement en contact avec l'enseignant. Finalement, selon eux, c'est un rendez-vous mais moins cadré, les parents se sentent sans doute moins jugés à ces moments-là et ne ressentent pas de hiérarchie. Ils échangent avec quelqu'un en qui ils ont confiance.

On peut alors dire que pour que cela fonctionne, il est nécessaire que le climat scolaire soit bon au sein de l'école. En effet, les temps de rencontres informelles semblent être le plus efficace, cependant, pour que ces temps aient lieu, les enseignants expriment clairement qu'il faut qu'une relation de confiance soit mise en place avec les parents. Une enseignante révèle

d'ailleurs lors d'un entretien « *maintenant j'ai un poste fixe dans cette école, donc ça fait deux ans que j'y suis alors certains me connaissent car j'ai eu les grands frères et les grandes sœurs, donc ils me demandent, ils osent¹⁰* ».

¹⁰ Voir Annexe III p. 51

VII. Quelques pistes d'action

1. Un lien co-éducatif à renforcer

Suite aux entretiens qui ont été réalisés, nous avons pu mettre en avant le fait que les enseignants pensent réaliser leur travail en co-éducation avec les autres acteurs de la communauté éducative soit les autres éducateurs de l'enfant et les parents mais que finalement, cette co-éducation peut être améliorée. En effet, il s'agirait de renforcer cette dernière afin de pouvoir faire en sorte que les dispositifs mis en place dans le but de favoriser la réussite scolaire de l'élève soient davantage efficaces.

Afin que les dispositifs d'accompagnement à la scolarité soient plus efficaces pour les élèves, il paraît essentiel que les enseignants améliorent leurs relations avec les animateurs périscolaires qui les proposent. En effet, nous avons vu auparavant que ces relations étaient souvent des transmissions sur le comportement ou les changements du quotidien de l'enfant, cependant il paraît indispensable que pour que les animateurs puissent apporter une aide la plus efficace possible, les transmissions entre eux et les enseignants soient davantage centrées sur les différents apprentissages de l'élève. En effet, les professeurs s'accordent tous à dire que les animateurs périscolaires ont un rôle essentiel dans l'apprentissage social de l'enfant. Ceci dit, ils devraient pouvoir travailler en partenariat avec eux afin d'assurer une continuité pour la réussite sociale des enfants.

D'autre part, on remarque que la plupart du temps, les animateurs périscolaires encadrent les activités d'accompagnement à la scolarité telles que l'étude. On sait également que ces derniers ne sont pas des enseignants et donc pas formés pour cela. Ils font donc, avec leurs savoirs, ce qu'ils pensent être le mieux pour les enfants. En revanche, l'enseignement est le cœur du métier du professeur des écoles. Ce dernier devrait être en mesure d'orienter ces transmissions en direction des animateurs dans le but de les aider à gérer l'encadrement des élèves lors des temps d'étude. Pour cela, des temps de rencontres entre les enseignants et les animateurs pourraient être mis en place. Au cours de ces rencontres, les enseignants pourraient présenter les différentes méthodes utilisées en classe avec les élèves, comme cela est fait en début d'année avec les parents. Ces présentations permettraient aux animateurs de venir en aide aux élèves en utilisant uniquement les techniques mobilisées en classe et ainsi garder une certaine cohérence. En effet, proposer d'autres méthodes non connues par l'élève ou différentes des attentes du professeurs risquent de perdre l'élève et plutôt de nuire à sa réussite. D'autres rencontres entre animateurs et professeurs pourraient également être mises en place pour que les enseignants puissent donner des conseils aux animateurs dans l'accompagnement et qu'il soit ainsi plus individualisé soit en fonction des élèves qui suivent les dispositifs. En effet, un enseignant doit connaître les points forts et les points faibles de ses élèves et différencie son travail pour la réussite de l'élève. Il s'agirait en quelque sorte de transférer ses compétences aux animateurs dans le but que ce qu'ils proposent aux élèves leur soit le plus bénéfique possible.

2. De l'informel au formel

On remarque au cours des entretiens que les moments de rencontres entre parents et enseignants sont finalement plus efficaces lorsqu'ils sont informels. De ce fait, il paraît essentiel de valoriser ces temps informels et de faire en sorte qu'ils soient les plus nombreux possibles. L'idée proposée est alors de rendre ces moments informels plus formels, mais ce, sans que les parents s'en rendent compte de manière directe soit en les invitant régulièrement lors de différentes actions durant la classe soit en leur proposant des temps de convivialité au sein de l'école dans lesquels les enseignants seraient également présents.

a. Des parents dans la classe

Il est mis en évidence le fait que les parents se confient davantage lors de temps informels mais que pour que ces temps informels aient lieu, il faut qu'une réelle relation de confiance entre les enseignants et les parents soit mise en place. Cette relation de confiance se tisse avec le temps, elle ne peut pas se faire du jour au lendemain. De ce fait, l'idée ici est d'envisager davantage de temps au cours desquels l'école serait ouverte aux parents. On voit déjà de plus en plus d'écoles faire cela avec par exemple la présentation des métiers des parents à la classe ou encore la participation à un atelier. Ces actions pourraient être renforcées avec d'autres moments d'ouverture de la classe aux parents. L'idée est alors que l'enfant et ses parents puissent prendre conscience du fait que les parents ont aussi leur rôle à l'école, on citera d'ailleurs un extrait du Code de l'éducation : « *Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement*¹¹ ». Ainsi, en ouvrant les classes davantage aux parents, enfants et parents se sentiront valoriser, ce qui va permettre d'améliorer le climat scolaire. De plus, cela permettrait une certaine transparence de ce qui est fait en classe. En quelque sorte, accueillir les parents dans la classe c'est montrer que les enseignants ne sont pas à part, qu'ils sont ouverts, disponibles pour eux et qu'eux aussi ont besoin d'autres personnes dont eux.

¹¹ Article 111-4 du Code de l'éducation

b. Les cafés des parents

Une seconde piste d'action à envisager au sein des écoles est un café des parents. Ces temps existent déjà et on peut les voir parfois dans quelques écoles mais cela reste encore rare. Dans un premier temps, il s'agirait plutôt d'inviter les parents à des moments conviviaux sans avoir à leur parler de leurs enfants. L'idée est de se retrouver autour d'un café, d'apprendre à se connaître en tant que membre de la communauté éducative : un enseignant reste un enseignant et un parent un parent. Cela permet alors de rapprocher les parents de l'école en montrant la disponibilité de l'enseignant et le fait qu'il ne se considère pas au-dessus du parent. Par la suite, il pourrait alors être proposé de parler de certaines thématiques à la demande des parents. Ce serait alors l'occasion de proposer des conseils en matière d'accompagnement scolaire, notamment sur la question des devoirs à la maison, sans faire du cas par cas. Ainsi, des parents concernés pourront alors prendre part au discours, recevoir des informations importantes sans pour autant se sentir directement visés et jugés sur ce qu'ils parviennent ou non à transmettre à leurs enfants.

3. De nouveaux moyens à mobiliser

Finalement, ce qui ressort des différents entretiens réalisés c'est que les enseignants sont conscients de l'existence d'inégalités en lien avec les devoirs donnés à la maison mais que malgré ça, ils continuent à en donner pour différentes raisons. Dans un premier cas, selon eux, ils sont indispensables pour la réussite scolaire de l'élève. En effet, ce dernier doit réaliser différents exercices après la classe pour se remémorer ce qui a été fait et pouvoir l'intégrer afin que les notions soient ensuite disponibles pour le réinvestir plus tard en classe.

Dans un second temps on notera le fait que les parents attendent des enseignants qu'ils donnent des devoirs. Le fait est que les parents ne voient pas ce qui se passe en classe donc finalement, voir que des devoirs sont donnés à leurs enfants, c'est la preuve que l'enseignant le fait travailler en classe. En quelque sorte les devoirs sont un lien entre les enseignants et les parents : ils permettent aux parents d'avoir un regard sur ce que leurs enfants font en classe.

Ceci-dit, les parents ne peuvent pas tous accompagner les enfants de la même manière. De ce fait, les enseignants mettent en évidence que plusieurs actions seraient envisageables mais que ces dernières ne sont pas de leur ressort. Dans un premier temps, on relève la mise en place de dispositifs similaires dans toutes les écoles, quelle que soit leur implantation. Autrement dit, des services d'accompagnement tels que l'étude après la classe devraient être présents dans toutes les écoles. De plus, les enseignants insistent sur le fait que pour que ces dispositifs soient totalement efficaces, il faudrait que tous les élèves puissent en bénéficier gratuitement et là encore, ce n'est pas de leur ressort.

Dans un second temps, les enseignants mettent en évidence la dégradation des conditions de l'école. En effet, bien que les zones d'éducation prioritaires voient sans cesse des améliorations de prises en charge : dédoublements des classes, investissements financiers et matériels, d'autres écoles en pâtissent de cette discrimination. On me citera d'ailleurs lors d'un entretien « *en fait on supprime des inégalités en en créant de nouvelles*¹² ». Les enseignants jugent alors indispensables que le nombre d'élèves par classe soit plus limité afin de pouvoir avoir davantage de temps pour chacun au cours de la journée. Selon eux, cela leur permettrait de travailler certaines notions plus en profondeur et de manière plus individualisée avec les élèves. Ainsi, plus de choses pourraient être retravaillées en classe, ce qui permettrait alors aux élèves d'avoir moins de travail à faire à la maison.

¹² Voir annexe

CONCLUSION

Les devoirs à la maison sont un réel questionnement de l'éducation. En effet, il est impossible pour les membres de la communauté éducative d'imaginer une école sans devoirs. Le fait est que les parents voient ces derniers comme un lien essentiel entre le travail de l'enseignant et eux-mêmes. Il s'agit pour eux d'une part d'une transparence sur les enseignements proposés, et d'autre part, un moyen de communication entre ces protagonistes. En ce qui concerne les enseignants, il est indispensable pour eux que du travail soit réalisé à la maison pour optimiser les apprentissages des élèves. Il s'agit alors de revoir ce qui a été fait en classe pour permettre au cerveau de le mémoriser, de le rendre disponible pour le réinvestir par la suite.

Ceci-dit, bien que vus comme indispensables pour chacun, tous sont totalement d'accord sur le fait qu'indéniablement, les devoirs à la maison sont facteurs d'inégalités sociales. Selon les enquêtes réalisées, l'enseignant, conscient de ce phénomène, a un rôle primordial dans l'accompagnement des familles dans le but non pas de supprimer ces inégalités car cela est impossible, mais de les réduire au maximum afin de préserver l'égalité des chances de chaque élève.

Les enseignants semblent très bien comprendre l'enjeu de cela et pointent très bien les inégalités que le travail à la maison peut engendrer. Ils mettent d'ailleurs l'accent sur les inégalités d'accompagnement possible à la maison. Le fait est alors que certaines familles sont dans l'incapacité de venir en aide à leurs enfants pour des soucis de connaissances ou par manque de temps. La plupart des enseignants mettent en place quelques moyens d'actions pour pallier cela mais disent que leur pouvoir reste très limité. En effet, à leur échelle, ils pensent simplement pouvoir orienter les familles vers les dispositifs d'aide et leur donner quelques conseils pour accompagner au mieux leurs enfants. Ils expliquent également qu'ils font en sorte de donner des devoirs qui prennent peu de temps et qui sont uniquement des choses déjà étudiées en classe soit que des révisions et aucune nouveauté afin que chaque élève puisse s'en sortir seul.

Si les enseignants pensent avoir peu de marge de manœuvre quant à ce phénomène, ils pensent que des solutions sont envisageables mais que cela dépend principalement des politiques liées à l'Education Nationale. On retrouve alors plus précisément des remaniements au niveau de la structure des classes. Selon eux, les classes sont composées d'un nombre d'élèves trop important ce qui fait qu'ils ont peu de temps pour revoir les notions avec les élèves qui en ont besoin de manière individualisée. Le second point revenant sans cesse est le fait que les dispositifs d'aide ne sont pas présents partout et que pour réduire les inégalités entre élèves, chaque école devrait pouvoir disposer des mêmes services d'accompagnement. Enfin, il est mis en évidence que dans certaines zones, notamment dans les écoles rurales, ces dispositifs ont un coût important et que les familles ne peuvent pas toutes consacrer un tel budget pour cela. Les enseignants expriment donc une volonté d'un plus grand budget destiné à cela de manière à ce que les services proposés soient gratuits.

Après les différents entretiens réalisés, on peut également mettre en avant le fait que bien que les enseignants pensent avoir peu de leviers pour agir face à cette question, ils peuvent tout de même, à leur échelle, réaliser de petites actions favorisant la réduction d'inégalités. En

effet, parmi ces leviers, on retrouvera dans un premier temps le fait de mieux connaître les dispositifs mis en place dans le secteur de l'école lorsque ces derniers ne sont pas directement liés à l'institution. Cela permettrait de proposer davantage de solutions aux familles dans le besoin. Dans un second temps, il s'agirait alors d'améliorer la co-éducation en créant davantage de rencontres avec les familles et avec les professionnels gérant les dispositifs d'accompagnement. Plus précisément, en ce qui concerne ces derniers, on se rend compte que même lorsque le dispositif est en total continuité de l'école : enfants récupérés dans les classes pour ensuite réaliser de l'aide aux devoirs, les enseignants ont peu voire pas du tout d'échange sur les apprentissages avec les animateurs des dispositifs. Il serait donc intéressant que les rapports entre ces derniers s'améliorent et deviennent une vraie collaboration pour venir en aide à l'enfant. Autrement dit, les enseignants devraient partager leurs méthodes aux animateurs afin de leur permettre d'aider les élèves qui suivent les dispositifs de la manière la plus cohérente possible par rapport à ce qu'ils ont appris mais également de la manière la plus individualisée possible. Je citerai d'ailleurs un extrait du discours d'une enseignante au sujet des encadrants périscolaire : *« c'est un vrai lien avec les parents car on peut leur transmettre des choses et les parents vont leur demander comment s'est passée la journée et le contact humain est important. On écrit beaucoup de choses sur les cahiers mais ça ne remplace en rien le contact humain. On a besoin d'eux aussi et eux ont besoin de nous. »*¹³

En ce qui concerne les liens parents-enseignants, il s'agirait de mettre en place davantage de moments conviviaux afin de favoriser la relation de confiance entre ces derniers et ainsi permettre aux parents de se confier aux enseignants.

Pour conclure, il est important de mettre en avant le fait que finalement, c'est le climat scolaire qui va permettre de faire en sorte que l'élève se développe dans les meilleures conditions possibles. En effet, les relations entre enseignants, parents, acteurs périscolaires et les enfants eux-mêmes sont finalement une fois de plus une réponse à un questionnement. Autrement dit, plus les rapports sont bons, plus les choses sont explicites et plus les protagonistes vont s'entraider pour améliorer les conditions problématiques. L'idée est alors d'instaurer un climat de confiance entre chacun, pour que les choses soient dites, repensées, améliorées et ce grâce à la participation de chacun à son échelle. Il ne faut pas oublier que *« L'insécurité c'est la première des inégalités »*¹⁴ et que par conséquent, pour réduire les inégalités, il faut commencer par faire en sorte que la communauté éducative soit sécurisée pour tous.

¹³ Voir annexe IV p. 53

¹⁴ Jean-Pierre Raffarin, 3 Juillet 2002

BIBLIOGRAPHIE

- Auduc J-L., Familles-école : construire une confiance réciproque, Condé-sur-Noireau, Canopé Editions, 2016
- Baudelot C. et Establet R., L'École capitaliste en France, Paris, Maspero, 1972
- Boudon R., L'inégalité des chances, Fayard/Pluriel, 2011, 352 p. Édition originale : 1973.
- Bourdieu P. et Passeron J.C., La reproduction, Paris, les éditions de minuit, 2007
- Rudo M., Tu réussiras mieux que moi, , Paris, 2013, Anne Carrière
- Charlery-Labouche A., Communiquer avec les parents, Luçon, Hatier, 1997
- Crahay M., L'école peut-elle être juste et efficace ?, Bruxelles, De Boeck université, 2000
- Kakpo Séverine, Les devoirs à la maison Mobilisation et désorientation des familles populaires, PUF,Mayenne 2012
- Kherroubi, Des parents dans l'école Monts, Érès, 2008
- Mairieu Philippe, Les devoirs à la maison -parents, enfants, enseignants : pour en finir avec ce casse -tête, Syros, Paris 2000
- Migeot-Alvarado J., La relation école-familles, Condé-sur-Noireau, ESF, 2000
- Payet J-P., Ecole et familles, Paris, De Boeck, 2016
- Pithon G., Asdih C., Larivée S., Construire une "communauté éducative", Paris, De Boeck, 2008

Annexes

Annexe I : Entretien exploratoire – trame à suivre

Connaissances des parents sur les devoirs à la maison

Question principale : *Que pouvez-vous nous dire sur les devoirs à la maison ?*

Questions de relance :

- Vos enfants ont-ils des devoirs à faire à la maison ?
- Si oui, à quelle fréquence et quel genre de devoirs ?
- Selon vous, le travail à la maison est-il obligatoire ?
- Si non, est-il toléré ?

Positionnement face aux devoirs à la maison

Question principale : *Quel est votre avis par rapport au fait de donner des devoirs à la maison ?*

Questions de relance :

- Etes-vous pour ou contre ?
- Si vous êtes pour, quel genre de devoirs souhaiteriez-vous que vos enfants aient à faire ?
- Les devoirs à la maison doivent-ils être obligatoires ou un entraînement supplémentaire pour ceux qui le souhaitent ?

Travail à la maison et inégalités sociales

Question principale : *Selon vous, peut-il y avoir un lien entre les inégalités sociales et le travail à la maison ?*

Questions de relance :

- D'après vous les devoirs à la maison peuvent-ils être facteurs d'inégalités sociales ?
- Si oui, de quel genre ?
- Connaissez-vous des dispositifs mis en place pour pallier ces inégalités ?
- Utilisez-vous ces services ? pourquoi ?

Place des professionnels

Question principale : *Selon vous, quelle est la place des professionnels en jeu dans l'éducation de vos enfants ?*

Questions de relance :

- Qu'attendez-vous des enseignants face à cela ?
- Qu'attendez-vous des autres membres de la communauté éducative ? (périscolaire par exemple)
- Quelle place pensez-vous devoir avoir face à cela ?
- Quelle place avez-vous réellement ?

Annexe II : Grille d'entretien

SUJET	Questions
Présentation de l'interviewé	<ul style="list-style-type: none"> • Sur quel niveau de classe enseignez-vous ? • Combien d'années d'expérience avez-vous ? (expérience sur le métier et sur ce niveau de classe)
Membres de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Vous faites partie de la communauté éducative, quels sont les autres protagonistes de cette dernière ? • Quels rôles ont-ils selon vous dans l'accompagnement à la scolarité des enfants ? • Quel rôle ont les parents selon vous ? Qu'attendez-vous d'eux ? • Quel rôle possèdent les autres membres tels que les animateurs des activités périscolaires ? • Selon vous, le rôle que vous lui attribuez est-il réellement mis en pratique ? Pourquoi ?
Le travail à la maison et vous en tant qu'enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • Donnez-vous des devoirs à réaliser à la maison à vos élèves ? • Si oui quel type de devoirs ? • A quelle fréquence ? • A quel moment sont-ils donnés par rapport à la date pour laquelle ils doivent être réalisés ?
Prise de conscience : Travail à la maison et inégalités	<ul style="list-style-type: none"> • Selon vous, existe-il des inégalités face au travail demandé à la maison ? • Quelles inégalités relevez-vous ?
Moyens de remédiation : travail à la maison et inégalités	<ul style="list-style-type: none"> • Vous citez des inégalités, comment gérez-vous cela ? • Quels moyens mettez-vous en œuvre pour tenter de les réduire ? • Avez-vous d'autres idées qui pourraient participer à la réduction des inégalités mais que vous ne mettez pas forcément en place ? • Si oui, pourquoi ne souhaitez-vous ou ne pouvez-vous pas les mettre place ? Quelles difficultés rencontrez-vous ? • Y a-t-il d'autres personnes qui pourraient vous venir en aide pour réduire ces inégalités ?

<p>Les ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles peuvent être les personnes ressources pour réduire ces inégalités ? • Quelles sont vos relations, vos échanges avec ces dernières ? • En ce qui concerne les parents, combien de rencontres sont organisées avec eux ? Quel est le motif de ces rencontres ? <i>(Si les parents ne reviennent pas orienter le sujet afin qu'il puisse l'évoquer)</i> • Pensez-vous que ces rencontres sont suffisantes ? • Pensez-vous faire suffisamment appel aux membres de la communauté éducative ? • Pensez-vous pouvoir y faire davantage appel ? • En dehors du capital humain, pensez-vous que d'autres ressources pourraient être mobilisées pour réduire ces inégalités ? • Si oui, lesquelles ? Pourquoi ?
------------------------------	---

Annexe III : Retranscription d'entretien – enseignante en réseau d'éducation prioritaire

J : Quel niveau de classe avec-vous ?

V : J'ai une classe double niveau de CE1-CE2, je suis à l'école X, c'est une REP.

J : Combien d'années d'expérience avez-vous ?

V : C'est ma troisième année.

J : Auparavant, vous avez enseigné avec d'autres niveaux ?

V : Oui, j'ai eu une classe de maternelle pendant mon année de stage puis j'ai eu des postes fractionnés pour débiter avec des CE2, CE1, CM1, CM2.

J : En tant qu'enseignante, vous faites partie de la communauté éducative, selon vous, qui d'autre en fait partie ?

V : Les AESH, les EVS, le périscolaire.

J : Et quels sont leurs rôles dans la scolarité de l'enfant ?

V : Les AESH, tout dépend s'il s'agit d'une AESH collective ou individuelle, elles accompagnent, aident les enfants si collectives, une pour un groupe et si individuelles une AESH accompagne un élève en difficulté ou handicapé. Après, les EVS, elles font plutôt un travail administratif mais dans notre école, on a mis en place des jeux de société pendant les récréations et les parents viennent jouer avec les enfants, ils s'inscrivent pour jouer avec eux, et s'il n'y a pas assez de parents, c'est l'EVS qui va animer ce temps. Ensuite le périscolaire et bien il a un rôle d'animation et on a aussi un système d'étude dans notre école. En fait, en fin de journée, les élèves qui sont inscrits peuvent aller faire leurs devoirs en étude. L'étude est encadrée soit par des intervenants, des animateurs, soit par des enseignants s'ils le souhaitent, ils sont rémunérés sur ces temps, c'est en plus de notre métier donc ce n'est pas une obligation. Par exemple moi j'ai accepté mais j'assure l'étude une fois par semaine et certains collègues sont d'accord de le faire 3 soirs dans la semaine. Parfois les AESH encadrent aussi l'étude. On travaille avec les élèves par petit groupes de 10 de 16h45 à 17h30, on les aide à faire leurs devoirs et on les prend dans les classes. Moi en général je prends seulement les élèves de ma classe.

J : Vous m'avez parlé des parents, alors selon vous, ils font partie de la communauté éducative ?

V : Oui bien sûr, j'ai oublié de le dire mais bien sûr ils sont très importants. Pour nous ils ont un rôle particulier d'animation pour les jeux de société mais c'est aussi un lien entre les enseignants et les enfants. J'échange beaucoup avec eux mais surtout à la grille lorsque j'accueille les élèves où lorsqu'ils partent... c'est beaucoup des moments informels mais c'est beaucoup sur ces moments qu'ils nous disent des choses... Finalement je les vois peu en rendez-vous, ils nous parlent beaucoup à ces moments-là, et éventuellement, mais rarement ils demandent un rendez-vous s'ils ont besoin d'aide. Et sinon ils nous accompagnent pendant les sorties qu'on fait. Ensuite il y a les représentants des parents d'élèves qui les représentent et participent aux différents conseils d'école.

J : En ce qui concerne les parents, avez-vous des attentes particulières sur leur rôle ?

V : Je fais signer chaque semaine les cahiers et tous les week-ends et aussi une fleur de comportement et pour moi s'ils signent ils s'engagent à suivre, ils regardent ce qui se passe.

J : En ce qui concerne les devoirs à la maison, en donnez-vous à vos élèves ?

V : Oui, à l'écrit je donne beaucoup des listes de mots. Chaque jour les enfants ont des mots à apprendre pour le lendemain et ils doivent les apprendre, apprendre à les écrire et ça prépare la dictée et on fait des dictées de phrases et de mots. Je les donne du jour au lendemain et ça tout le temps. Les phrases on les travaille d'abord en classe et à la maison c'est de la révision en fait. Sinon des leçons à apprendre, il faut qu'ils les apprennent par cœur et ça ils ont du mal, ils les lisent seulement et ils pensent les savoir mais ce n'est pas le cas, alors des fois en classes on refait pour qu'ils apprennent. Sinon je ne donne pas d'exercice en maths, pour moi c'est fait en classe.

J : Selon vous, existe-il des inégalités face au travail demandé à la maison ?

V : Oui bien sûr, dans mon école la plus grande difficulté c'est que beaucoup de parents parlent peu ou pas du tout français alors ils ne peuvent pas aider les enfants avec leurs devoirs. Du coup, il n'y a pas de suivi donc ces enfants-là ont vraiment besoin de l'étude pour qu'ils puissent réussir.

J : Ces enfants-là ils suivent les études ? Les parents sont conscients des difficultés et les inscrivent ?

V : Oui tout à fait, on a des parents demandeurs et ceux qui ne peuvent pas aider inscrivent leurs enfants pour l'étude donc les enfants ont de l'aide. Ceux qui ne sont pas inscrits, soit ils peuvent être aidés, soit ils vont s'en sortir parce que ce sont de bons élèves.

J : Vous citez des inégalités, comment gérez-vous cela ?

V : Avec l'étude surtout, et ensuite on oriente les parents vers des professionnels qui vont pouvoir être plus capables de les aider parce qu'ils sont perdus parfois, ils ne savent pas quoi faire, où aller, alors ils sont demandeurs. Mais ils demandent plus sur des temps informels que vraiment sur des réunions des rendez-vous... et puis surtout maintenant parce que maintenant j'ai un poste fixe dans cette école, donc ça fait deux ans que j'y suis alors certains me connaissent car j'ai eu les grands frères et les grandes sœurs, donc ils me demandent, ils osent.

J : Vous participez à l'étude pour tenter de réduire ces inégalités, mais utilisez-vous d'autres moyens pour tenter de les réduire ?

V : J'adapte par rapport à l'élève... par exemple un enfant qui a de grandes difficultés, où s'il ne va pas à l'étude et que personne ne peut vraiment l'aider, je vais lui donner moins de mots à apprendre. Je préfère qu'il sache bien trois mots, qu'il arrive à les retenir plutôt qu'il essaye de m'en faire beaucoup et que ce soit mal fait. Vaut mieux peu et bien que beaucoup et qu'ils n'apprennent rien. J'essaie de leur donner des astuces pour apprendre aussi... et aux parents aussi, de leur dire que par exemple pour que les enfants apprennent les mots, c'est bien qu'ils les recopient plusieurs fois... car eux ils lisent et pensent que c'est bon.

J : Avez-vous d'autres idées qui pourraient participer à la réduction des inégalités mais que vous ne mettez pas forcément en place ?

V : Je trouve que dans notre école on a quand même beaucoup de moyens, s'il n'y avait pas l'étude alors oui là je pense que je donnerais moins de devoirs pour qu'il y ait le moins de difficulté possible.

J : En ce qui concerne les parents, combien de rencontres sont organisées avec eux ?

V : Je les rencontre au 1^{er} trimestre, je remets les bulletins et on fait un point, ensuite je ne les rencontre pas sauf s'ils le demandent, par contre lorsque je remets les bulletins aux élèves, je précise bien que les parents peuvent prendre rendez-vous pour me rencontrer pour qu'on en parle. Mais j'échange vraiment beaucoup avec eux lorsqu'ils me croisent. Et puis bien sûr je vois les parents qui viennent à la réunion de rentrée.

J : Pensez-vous que ces rencontres sont suffisantes ?

V : Oui vraiment car j'ai de très bons rapports avec les parents et je les vois beaucoup mais hors des temps de réunion

J : Et les autres membres de la communauté éducative, quels rapports avez-vous avec eux ? Notamment ceux qui s'occupent de l'étude.

V : J'ai très peu de rapport avec eux.

J : Pour les temps d'étude, vous n'avez pas d'échanges concernant les devoirs demandés par exemple ?

V : Ca peut nous arriver, mais pareil c'est informel. Par exemple l'enseignant référent peut lui donner quelques conseils pour aider les élèves selon les difficultés qu'il voit. Il leur donne des explications.

J : En dehors du capital humain, pensez-vous que d'autres ressources pourraient être mobilisées pour réduire ces inégalités ?

V : Non, vraiment non parce qu'on a la chance d'être vraiment bien équipé, on a de vrais moyens : on a des tablettes, beaucoup de livres, de bonnes subventions.... On a les CP dédoublés, les CE1 qui vont l'être. Ce sont de bonnes conditions. Après malheureusement parfois ça impacte les autres classes... et c'est ça le problème, il ne faudrait pas que pour dédoubler une classe on doive faire d'autres classes à 26 élèves... Mais on a de bons moyens, beaucoup d'intervenants aussi qui viennent nous aider...

Annexe IV : Retranscription d'entretien – enseignante en milieu rural

J : Sur quel niveau de classe enseignez-vous ?

M : Cette année j'ai des petites sections le matin et le reste du temps des CP – CE1 dans un village du territoire.

J : Combien d'années d'expérience avez-vous ?

M : Je suis titulaire depuis 3 ans et avant j'étais contractuelle pendant 3 ans à partir de ma licence 2, il existait des EAP.

J : Vous faites partie de la communauté éducative, selon vous, qui d'autre en fait partie ?

M : Alors, les parents déjà, puis toutes les personnes qui viennent aider l'enfant : par exemple le RASED, le médecin, à la maternelle la PMI aussi, ce sont toutes les personnes qui vont côtoyer l'enfant.

J : Quels rôles ont-ils selon vous dans l'accompagnement à la scolarité des enfants ?

M : Faire en sorte que l'enfant s'épanouisse et ait toutes les clefs en main pour réussir dans la société plus tard. Il faut qu'il puisse ressortir du système scolaire en pouvant gagner sa vie. Ils sont là pour l'aider, l'épauler, pour que plus tard il puisse vivre correctement.

J : En ce qui concerne plus précisément les parents, avez-vous des attentes particulières envers eux ?

M : Oui... qu'ils éduquent leurs enfants et que ce ne soit pas à nous de le faire... car on doit le faire et on nous le reproche... J'attends aussi du soutien, de la coopération, et de la compréhension envers moi mais aussi envers leurs enfants.

J : Quel rôle possèdent les autres membres tels que les animateurs des activités périscolaires ?

M : Plutôt de l'épanouissement car il y a déjà beaucoup de choses à l'école, les enfants sont beaucoup conditionnés donc il faut qu'il y ait ce temps plutôt d'enjeu communautaire, social. C'est plutôt un temps social où il y a quand même des règles de vie en communauté, un apprentissage social mais sans la variable de réussite : plutôt un enjeu communautaire social que vraiment façonner l'intellect de l'enfant.

J : Selon vous, le rôle que vous lui attribuez est-il réellement mis en pratique ?

M : Beaucoup moins en élémentaire mais plus en maternelle car on les aide pour les habiller par exemple, et c'est un vrai lien avec les parents car on peut leur transmettre des choses et les parents vont leur demander comment s'est passée la journée et le contact humain est important. On écrit beaucoup de choses sur les cahiers mais ça ne remplace en rien le contact humain. On a besoin d'eux aussi et eux ont besoin de nous. Par exemple entre deux temps, on doit savoir ce qu'il s'est passé et pouvoir faire la part des choses, agir en conséquence pour que l'enfant soit disponible pour rentrer dans l'apprentissage. Par exemple s'il y a eu un conflit qui n'a pas été réglé, il faut le régler sinon il n'est pas disponible donc on doit le savoir. Ca dépend des équipes, de leur volonté...

J : De la volonté de l'équipe du périscolaire ?

M : Non pas forcément, de l'équipe enseignante ou périscolaire, du travail mené ensemble. Généralement quand il y a des soucis c'est que les deux entités ne sont pas assez soudées et on le ressent.

J : Concernant votre pratique... donnez-vous des devoirs à réaliser à la maison à vos élèves ?

M : Généralement en cycle 2 oui, des leçons à relire jusqu'au CM2. Les élèves doivent se remémorer les leçons. Et attention je dis remémorer pas « mémorer » ni mémoriser car je considère qu'on apprend en classe et que les familles n'ont pas à le faire. Surtout dans certains milieux par exemple j'ai enseigné en REP et là ça devient difficile car les parents ne sont pas toujours capables d'aider leurs enfants. En CM1 j'en ai donné un peu plus car l'enseignant suivant en donnait aussi et assez car on a eu un retour du collège et les élèves en avait beaucoup arrivés en 6^{ème} donc on en donnait pour qu'ils s'adaptent... Ca a été une décision d'équipe d'en donner pour qu'ils s'adaptent mais là encore je donnais du réinvestissement voire même des exercices déjà faits en classe à refaire mais sans le cahier. Je n'étais pas trop pour mais c'était dans le but qu'il n'y ait pas trop de fossé par la suite. Je pense qu'on n'aurait pas eu ce retour du collège on ne l'aurait peut-être pas fait. Moi par exemple, même une poésie, on l'apprend en classe : apprendre en classe et revoir à la maison parce que ça ne doit pas être une corvée pour les parents.

J : A quelle fréquence les donnez-vous ?

M : Généralement je les donnais le jeudi pour le vendredi d'après : pour qu'ils puissent s'organiser en avance sur leur semaine. Et je donnais même des choses qu'on n'avait pas encore faites, j'anticipais ce que j'allais donner comme ça dès qu'ils l'avaient ils pouvaient faire. Après, les leçons c'est court... 5 lignes maximum, un schéma, un dessin, une carte mentale... Et puis généralement j'accompagne les parents, je fais une réunion en début d'année et je leur donne une espèce de guide pour les aider à s'organiser pour le travail. Je conseille par exemple de faire les leçons avant l'histoire du soir. Il existe des petits guides avec des onglets par exemple : « la tanière de Kyban » à mettre sur le frigo, il y a des astuces et puis on peut y mettre les dates des sorties... et sinon faire son propre guide.

J : Selon vous, existe-il des inégalités face au travail demandé à la maison ?

M : Oui complètement, il y a des enfants qui vont être seuls livrés à eux-mêmes et d'autres accompagnés voire sur-accompagnés : cours particuliers, par exemple et cela va carrément apporter des surcharges cognitives et ce n'est pas bon non plus.

J : Voyez-vous d'autres inégalités liées à ce travail à la maison, autre que l'accompagnement des parents ?

M : La puissance de travail : on a des enfants qui ont compris mais ça va leur demander beaucoup plus de temps, c'est pour ça que je ne suis pas trop pour. Pour la même chose, deux ont compris mais un va prendre 5 minutes et l'autre ça va être très long. Mais le problème c'est le collège où ça ne va pas changer d'où l'intérêt de faire un travail de réinvestissement, quelque chose de rapide... pour les habituer à faire.

J : Vous citez des inégalités, comment gérez-vous cela ?

M : Il faut déjà bien être vigilant aux outils qu'on propose pour que les enfants seuls à la maison puissent s'en sortir... toujours partir du principe qu'ils sont seuls, en plus c'est bon pour

l'autonomie alors que des parents accompagnent trop et les enfants ont 0 autonomie. Donc proposer des choses qu'ils sont capables de faire seuls et s'ils ont de l'aide c'est bien mais les autres ne sont pas pénalisés. J'ai une collègue qui met des devoirs facultatifs justement pour essayer de pallier cette surcharge cognitive que certains peuvent avoir. Et il faut bien mettre au clair avec les parents ce qu'on va faire et ce qu'ils doivent faire. Par exemple, un papa m'a ramené un énorme cahier de vacances fait et il ne comprenait pas que son enfant ne voulait plus faire mais je lui ai expliqué que c'était comme si lui, après une journée de travail, il rentrait à la maison et on lui demandait encore de travailler... Les parents pensent bien faire et surchargent parfois, les enfants peuvent juste en avoir assez.

J : Rencontrez-vous des difficultés à mettre en place ce genre de choses ?

M : Généralement pas de problème car il y a une explication avant tout en amont et ce sont des projets qui emballent les parents car j'explique bien que c'est avant tout pour le bien-être de l'enfant : ce qu'on fait c'est pour l'enfant.

J : Y a-t-il d'autres personnes qui pourraient vous venir en aide pour réduire ces inégalités ?

M : On le voit avec les études : la commune avec les études, ça rallonge la journée mais lorsqu'ils ont fini ils n'ont plus rien à faire et quand ils rentrent à la maison ils reprennent leur place d'enfant qu'ils doivent avoir et pas celle d'élève mais le problème c'est que c'est payant sauf dans les quartiers selon les revenus. Ça va quand c'est une école en politique de la ville car les parents payent selon leurs revenus, donc beaucoup qui sont dans le besoin y ont accès gratuitement mais sinon c'est un certain coût... de tête je crois que pour 30 min d'aide c'est 55 euros par mois chez nous... et par enfant alors ça fait un coût quand même.

J : Quelles peuvent être les personnes ressources pour réduire ces inégalités ?

M : les enseignants, puis tout ce qui est politique. Le but est d'intégrer au minimum les parents, ce n'est pas leur travail, il faut mettre des moyens supplémentaires pour les enfants.

J : Quelles sont vos relations, vos échanges avec ces dernières ?

M : Ils viennent aux conseils, on leur fait des demandes mais c'est souvent refusé pour cause de budget. Et en ce qui concerne les parents des relations quotidiennes, moi par exemple j'ai un blog et chaque famille a son code et c'est totalement sécurisé. Ils peuvent voir tout ce qu'on fait à l'école et ils peuvent regarder, commenter...

J : En ce qui concerne les parents, combien de rencontres sont organisées avec eux ?

M : Autant que nécessaire : déjà obligatoirement la réunion de rentrée, puis moi je fais un point en décembre / janvier, un en mars si besoin puis en juin pour remettre les livrets... Mais après c'est quand il y a besoin, soit sur leur demande soit par la mienne en ce qui concerne l'apprentissage, le comportement, ou aussi un problème familial parce qu'on ne nous le dit pas toujours mais on ressent qu'il y a quelque chose qui ne va pas chez l'enfant et il faut qu'on sache pour le gérer ou encore pour avoir des explications sur un propos d'un enfant, un mal-être qu'on ressent...

J : Pensez-vous que ces rencontres sont suffisantes ?

M : Je pense que oui car c'est à la demande des deux parties, on leur dit bien qu'on est disponible, qu'on est là pour eux. Après, il y en a toujours qui pensent que ce n'est pas suffisant

mais ceux qui en veulent plus sont souvent des parents anxieux mais les enfants n'ont pas besoin... ils veulent tout contrôler, et ça ne se passe pas que chez les petits. Ce sont des parents trop investis et on ne peut pas leur reprocher car c'est mieux que ceux qui s'en fichent mais c'est compliqué. Il faut être bienveillant et leur faire comprendre que c'est pour le bien des enfants il faut que le parent soit bien pour que les enfants le soient. Mais moi je pense que c'est suffisant surtout qu'en décembre on a déjà largement fait les heures dédiées à ça.

J : Pensez-vous faire suffisamment appel aux membres de la communauté éducative ?

M : Oui, les parents viennent dans l'école régulièrement pour faire des activités avec les enfants. Lorsqu'il y a des sorties aussi les parents sont sollicités longtemps à l'avance pour qu'ils puissent s'organiser. Après c'est vrai qu'en élémentaire on a moins la capacité à les accueillir qu'en maternelle mais dès qu'on peut on le fait comme par exemple en arts plastiques on fait des constructions et ils y participent puis une exposition qu'ils peuvent venir voir. Après c'est stressant, ça demande de l'organisation car on doit mettre quelqu'un à l'entrée et la sortie pour encadrer, pour ne pas faire rentrer n'importe qui dans l'école, c'est stressant mais on nous le rend bien, ça vaut le coup. En élémentaire les parents sont moins disponibles mais ceux qu'on a sont très motivés d'où le fait de les prévenir très tôt pour qu'ils s'organisent par exemple dans le carnet frigo, j'écris toutes les dates connues dès le départ car des fois deux mois à l'avance e n'est pas assez tôt pour certains.

J : En dehors du capital humain, pensez-vous que d'autres ressources pourraient être mobilisées pour réduire ces inégalités ?

M : Les ressources financières... dans l'idéal il faudrait mettre davantage d'humain par exemple dans les classes et avoir des choses plus adaptées au rythme de l'enfant car la question des rythmes revient sans cesse et au final des systèmes sont beaucoup plus efficaces dans d'autres pays sans travailler autant mais aux bonnes heures... Et aussi dans l'idéal, l'étude il faudrait que ce soit partout et gratuit partout.

Annexe V : Retranscription d'entretien : enseignant en classe bilingue

J : Quel est le niveau de votre classe ?

C : C'est une classe de CP

J : Combien d'années d'expérience avez-vous ?

C : J'ai 12 ans d'expérience dans le métier d'enseignant. Ca fait 6 ans que je travaille dans le primaire et 5 ans sur ce niveau.

J : Vous faites partie de la communauté éducative, quels sont les autres protagonistes de cette dernière ?

C : Les autres enseignants, les directeurs, le proviseur, l'association de parents d'élèves, les parents.

J : Quels rôles ont-ils selon vous dans l'accompagnement à la scolarité des enfants ?

C : Les autres enseignants participent à l'élaboration des projets communs et des programmations de cycle. Les collègues de CP s'aident dans les programmations de classe. Le directeur est présent pour intervenir auprès des parents.

J : Quel rôle ont les parents selon vous ?

C : Les parents doivent accompagner leurs enfants dans l'apprentissage, être présents lors des réunions et soutenir l'équipe éducative.

J : Quel rôle possède les autres membres tels que les animateurs des activités périscolaires ?

C : Les enfants sont inscrits par les parents aux différentes activités proposées par l'école ou l'association de parents d'élèves : garderie, peinture, jeux pré-sportifs, musique, anglais, chorale, travaux manuels, football, basket, rugby. Les animateurs doivent prendre en charge les enfants en dehors des heures de classe, il s'agit d'apprentissages parallèles aux apprentissages scolaires. Tout comme l'enseignant, ils ont un rôle modélisant et enseignent aux enfants de forme transversale la coopération, le respect de soi et des autres...Autrement dit, ils nous aident dans la partie Enseignement Moral et Civique.

J : Selon vous, le rôle que vous lui attribuez est-il réellement mis en pratique et pourquoi ?

C : Oui

J : Donnez-vous des devoirs à réaliser à la maison à vos élèves ?

C : Oui

J : Quel type de devoirs ?

C : Réviser les poésies apprises en classe, relire les fiches de son déjà lues en classe, relire quelques pages des livres étudiés, mémoriser quelques tables d'addition ou les doubles et préparer les dictées. Pour les dictées, les mots sont travaillés préalablement en classe.

J : A quelle fréquence donnez-vous des devoirs ?

C : 3 fois par semaine

J : A quel moment sont-ils donnés par rapport à la date pour laquelle ils doivent être réalisés ?

C : Je les donne pour le lendemain pour la lecture, du vendredi au lundi ou du mardi au jeudi pour les dictées et les diverses tâches à mémoriser.

J : Selon vous, existe-il des inégalités face au travail demandé à la maison ?

C : Oui

J : Quelles inégalités relevez-vous ?

C : Dans le cadre spécial de l'enseignement à l'étranger, la principale inégalité réside dans le fait que des parents sont francophones et d'autres non. D'autre part, il y a des inégalités aussi dans le temps que les parents peuvent dédier à leurs enfants pour réaliser les devoirs.

J : Vous citez des inégalités, comment gérez-vous cela ?

C : Pour essayer de remédier aux difficultés que rencontrent les parents non francophones, j'envoie les poésies, les fiches de son et les dictées à préparer en format audio. Toutes les familles ont accès à Internet car mon établissement accueille un public non francophone plutôt aisé. Pour le temps dédié aux enfants, j'essaie de guider les parents lors de réunions individualisées.

J : Avez-vous d'autres idées qui pourraient participer à la réduction des inégalités mais que vous ne mettez pas forcément en place ?

C : Non

J : Y a-t-il d'autres personnes qui pourraient vous venir en aide pour réduire ces inégalités ?

C : Les collègues et le directeur sont à l'écoute et nous pouvons facilement trouver des moments de réflexion commune pour quelques cas particuliers.

J : Quelles peuvent être les personnes ressources pour réduire ces inégalités ?

C : La direction.

J : Quelles sont vos relations, vos échanges avec ces dernières ?

C : De bonnes relations. La direction est à l'écoute des enseignants. Les échanges formels se font lors des conseils des maîtres mais il est possible de prendre un rendez-vous dans la semaine pour résoudre un problème. Les échanges via e-mail sont efficaces.

J : En ce qui concerne les parents, combien de rencontres sont organisées avec eux ?

C : Je rencontre les parents au moins une fois dans l'année de forme individuelle. En cas de problèmes : comportement de l'enfant, difficultés d'apprentissage... je les rencontre au moins une fois par trimestre. Les rencontres peuvent être sollicitées par les parents ou par l'enseignant.

J : Pensez-vous que ces rencontres sont suffisantes ?

C : Oui. Je peux rencontrer les parents à n'importe quel moment de l'année en fonction des besoins de l'enfant.

J : Pensez-vous faire suffisamment appel aux membres de la communauté éducative ?

C : Oui, je pense.

J : Pensez-vous pouvoir y faire davantage appel ?

C : Oui, je pourrais.

J : En dehors du capital humain, pensez-vous que d'autres ressources pourraient être mobilisées pour réduire ces inégalités ?

C : Il pourrait y avoir des heures d'aide aux devoirs et des ateliers de langage orale proposés aux familles sur l'heure de midi ou après l'école.

Annexe VI : Quelques extraits d'entretiens à retenir

« Oh j'ai oublié les parents, je m'en veux, j'ai honte, les parents ont un rôle essentiel, d'ailleurs on se plaint souvent qu'ils ne sont pas derrière les enfants... Ils ont un rôle de soutien et essentiel car pour que l'élève réussisse il a besoin d'un entraînement régulier qui ne suffit pas en classe et donc c'est primordial surtout dans les petites classes comme le CP et le CE1 avec l'apprentissage de la lecture. Il faut qu'ils participent à cela, qu'ils fassent avec les élèves pour leur permettre d'avancer, qu'ils les boostent, qu'ils encouragent les enfants. Par exemple, moi je fais signer régulièrement le cahier du jour, une fois par semaine mais ce n'est pas pour la signature... ce que j'attends c'est qu'ils reprennent avec les enfants selon l'évaluation donnée dans le cahier du jour parce qu'en classe ce n'est pas possible de tout faire. »

« J : Revenons sur votre travail, donnez-vous des devoirs à réaliser à la maison à vos élèves ?

S : Oui car franchement, je ne me vois pas ne pas en donner, je suis dans l'obligation pour assurer un suivi.

[...]

J : Est-ce que vous orientez les familles vers cette association ?

S : J'oriente mais il ne faut pas se leurrer, les bénévoles ne sont pas très nombreux, le travail qu'ils font avec les enfants n'est pas forcément mauvais et peut les aider mais ce n'est pas assez... Et puis nous, on fait les APC, mais c'est pareil, c'est insuffisant pour les élèves en grandes difficultés.

J : Les bénévoles peuvent donc être une ressource ?

S : Alors oui on a les bénévoles, les enseignants, il y a aussi de l'aide aux devoirs extra scolaires mais je ne sais pas trop si c'est les animateurs du péri ou pas qui font, ici on propose des études aussi...

J : Il y a quand même différentes choses mises en place, vous et vos collègues, en tant qu'enseignants, vous avez du lien avec ces personnes ? Vous travaillez ensemble ?

S : On a assez peu de lien... on les voit parfois dans la cour on a une petite transition quand on leur confie l'enfant mais pas vraiment de collaboration, un peu de transition.

J : Quelles sont vos relations, vos échanges avec ces personnes ressources ?

S : Peu d'échanges, vraiment peu

J : Et imaginons que vous ayez davantage d'échange ça pourrait aider les élèves ?

S : Euh... oui c'est vrai ce serait mieux, par exemple les bénévoles ils n'ont pas de locaux alors ils sont dans nos classes pour travailler avec les élèves, alors parfois je peux leur dire sur quoi ça a pêché, essayer d'orienter le travail... la classe c'est une ressource. »

« J : Selon vous, existe-il des inégalités face au travail demandé à la maison ?

B : Oui c'est pour ça que quand je redonnais des choses à relire, je savais que c'était des élèves qui allaient en étude et pouvaient être encadrés par le maître après c'est sur des notions qu'on étudie donc c'est bien de le faire pour bien asseoir un apprentissage, mais certains ne le font pas donc ça crée de la distance entre deux, c'est pour ça que je n'en donne pas beaucoup pour ne pas faire un trop gros fossé : rester sur des choses que tous peuvent maîtriser.

[...] On a des études et on nous dit qu'on ne donne pas assez de devoirs mais il y a ceux en difficulté et suivis à l'étude mais d'autres rentrent à la maison et ne peuvent pas forcément faire plus. Les devoirs sont profitables pour ceux qui le font mais ceux qui le font sont souvent bien accompagnés et pas souvent les plus en difficultés

[...]

J : Quelles inégalités relevez-vous ?

B : Surtout l'accompagnement principalement : je ne peux pas donner un travail avec une certaine élève qui n'est pas aidée alors que seule elle est en difficulté et ne peut pas le faire alors qu'à côté un saura le faire seul et aura peut-être un accompagnement. Pourtant ce serait plus bénéfique pour celle qui est en difficulté. Et puis quand on corrige, celui qui a tout juste gagne en estime de soi mais c'est tout... alors que celui qui a faux, c'est une démotivation ...

[...]

Les parents ne savent pas toujours accompagner et on a aussi beaucoup le souci du temps car les parents n'ont pas le temps ils estiment qu'en rentrant tout doit être fait, on a un manque de disponibilité.

« Le suivi en étude n'est pas assez individualisé... On a peu de communication, et ce serait bien qu'avec l'étude on puisse avoir un lien pour nos progressions... Il y a peu de lien pourtant. Je ressens la cassure, même lorsque ce sont les enseignants qui font l'étude, j'ai l'impression qu'ils ne sont plus enseignants de la classe mais gérant de l'étude, ils le disent : « ce soir, je gère l'étude. »

Résumé :

« Plus de 40% des parents consacrent moins de trente minutes aux devoirs de leurs enfants chaque jour » et pourtant le travail scolaire à la maison est vu indispensable tant par les enseignants que pour les parents. Manque de compétences, de moyens, de temps... les origines d'un manque d'accompagnement des enfants lors des devoirs sont diverses et à l'origine d'inégalités qui risquent à un moment ou un autre de nuire à la progression de l'élève dans le système éducatif. A travers ce mémoire, on s'intéressera alors aux inégalités générées par le travail scolaire à la maison ainsi qu'aux différents moyens mis en place pour y pallier. Il s'agira alors d'échanger avec les différents membres de la communauté éducative afin de comprendre ce phénomène et de prendre conscience des leviers d'action mis en place pour tenter de réduire les inégalités. La question de nouvelles pistes d'action permettant d'assurer un meilleur accompagnement de l'élève sera également étudiée afin de réfléchir à des possibilités de la communauté éducative au service de l'élève. Ce dernier, au cœur du dispositif, doit pouvoir être accompagné dans les meilleures conditions possibles par ses différents éducateurs afin de pouvoir se développer autant sur le point de vue social qu'intellectuel.

Mots-clés : devoirs, inégalités, co-éducation